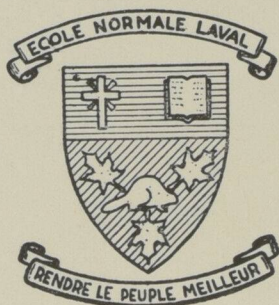


H-102-6*H-103-3
2e ex.
v.6/7
1925/1927



46603

BIBLIOTHÈQUE



No d'inventaire: 8056

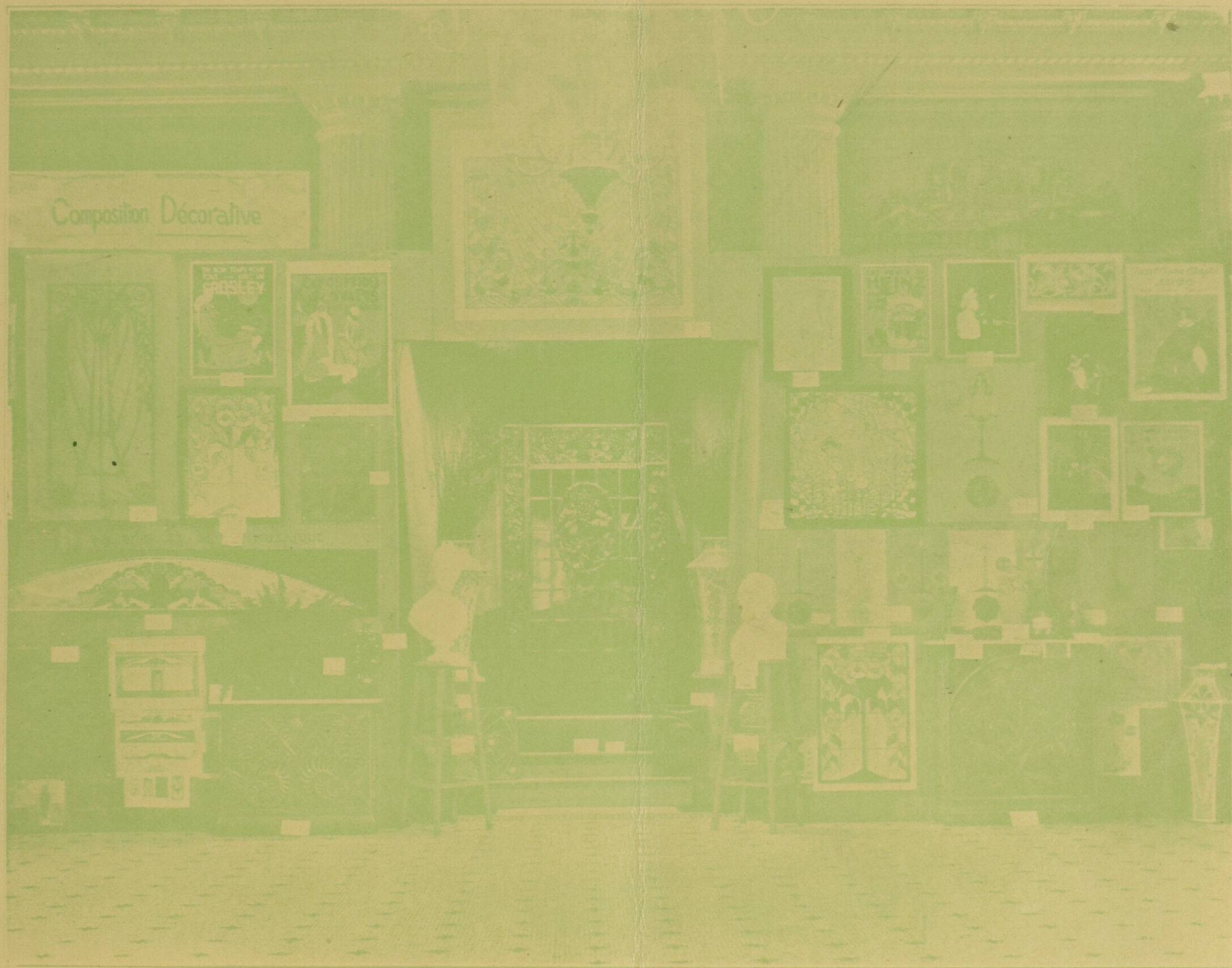
Cote: .05

Note: Don du Colonel
G. F. Marquis



LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



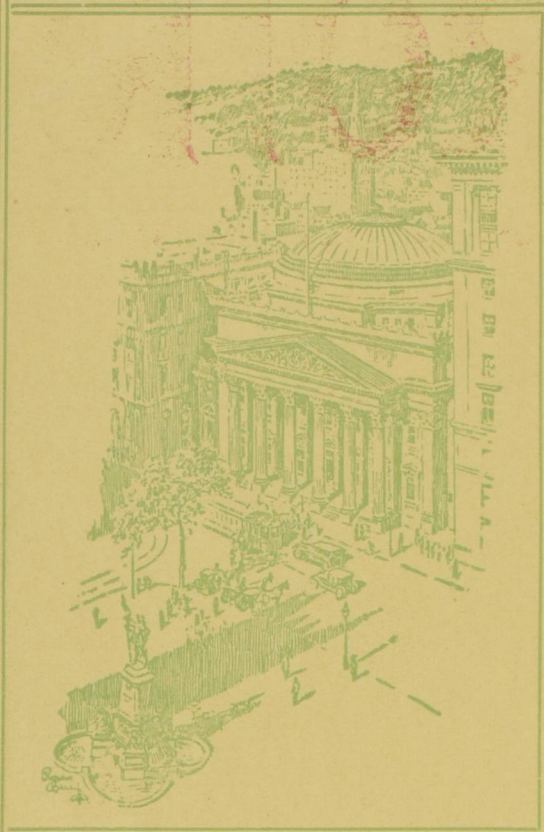
L'exposition annuelle des travaux des élèves de l'École des Beaux-Arts de Québec a été, cette année remarquablement bien réussie, et du côté quantitatif et du côté qualitatif. Tous ceux qui l'ont visitée en ont été émerveillés. Le TERROIR aime à féliciter de ce succès le directeur de l'École, M. Jan Bailleul, les professeurs, les élèves et tout particulièrement M. C. J. Simard, sous-secrétaire de la province, qui, depuis qu'elle est régulièrement organisée, a été l'âme de cette école des Beaux-Arts de Québec, créée par l'hon. L.-A. David.

Organe de
La Société des
Arts, Sciences et Lettres



QUEBEC
MAI, 1925, Vol. VI, No 1
25 sous l'exemplaire

RETIRÉ DE LA COLLECTION
DATE 24 avril 2004 DB



BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DEPARTEMENT D'EPARGNE

La BANQUE DE MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.

En achetant vos pneus

EXIGEZ LA MARQUE

“DUNLOP”

Ils vous assureront le plus de confort.

Rien de meilleur—Rien de supérieur

Toujours en magasin les modèles Ballons ou Réguliers

Accessoires d'automobiles de tous les genres

Brochures illustrées envoyées à demande

MECHANIC'S SUPPLY CIE LIMITÉE

86-90 rue St-Paul, QUÉBEC, P. Q.

BIBLIOTHÈQUE
C. E. G. E. P.
F. X. GARNEAU

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

Vol. VI

QUEBEC, MAI 1925

160628

No 1

Adresse: **LE TERROIR, Enrg.,**

Case Postale 366, Québec

Bureau d'affaires: 130 SAINT-VALLIER, QUÉBEC

Secrétaire de la rédaction:

DAMASE POTVIN,

9 Avenue DÉSY. QUÉBEC.

Abonnement:

\$2.00 par année

SOMMAIRE

D'un mois à l'autre, par Damase Potvin.	2
Au Parnasse Canadien.	6
Le Rossignol, Robert Choquette	
Ce qu'on entend la nuit au bord du fleuve, Marcel	
Indifférence, Jean Charbonneau	
L'Erable, Louis-Joseph Chagnon	
Quand vient... l'heure, Alice Lemieux	
C'était une humble tige, Sylvius	
Semaine du Livre Canadien.	9
Allocution de l'hon. Cyr.-F. Delâge.	10
La Femme et les Lettres, par l'hon. Camille Pouliot	10
Nos Bibliothèques Publiques, par G.-E. Marquis.	12
Les derniers parus, par Damase Potvin.	17
A l'Horizon, par Alph. Désilets.	19
Les Lettres, par Aimé Plamondon.	20
La Presse, J.-C. Harvey.	21
Une partie de Quat'Sept (2ème Prix du concours), par le	
Dr J.-E.-A. Cloutier.	22
Chez nos Membres.	23
Dans la République des Lettres.	24
La Revue des Lectures.	25

PORTRAITS

L'hon. Cyr.-F. Delâge.	10
L'hon. Juge Camille Pouliot.	10
M. G.-E. Marquis.	12
M. Damase Potvin.	17
M. Alphonse Désilets.	19
M. Aimé Plamondon.	20
M. J.-Chs. Harvey.	21
Quelques scènes du terroir.	4-12

NOTRE REVUE

A NOS LECTEURS

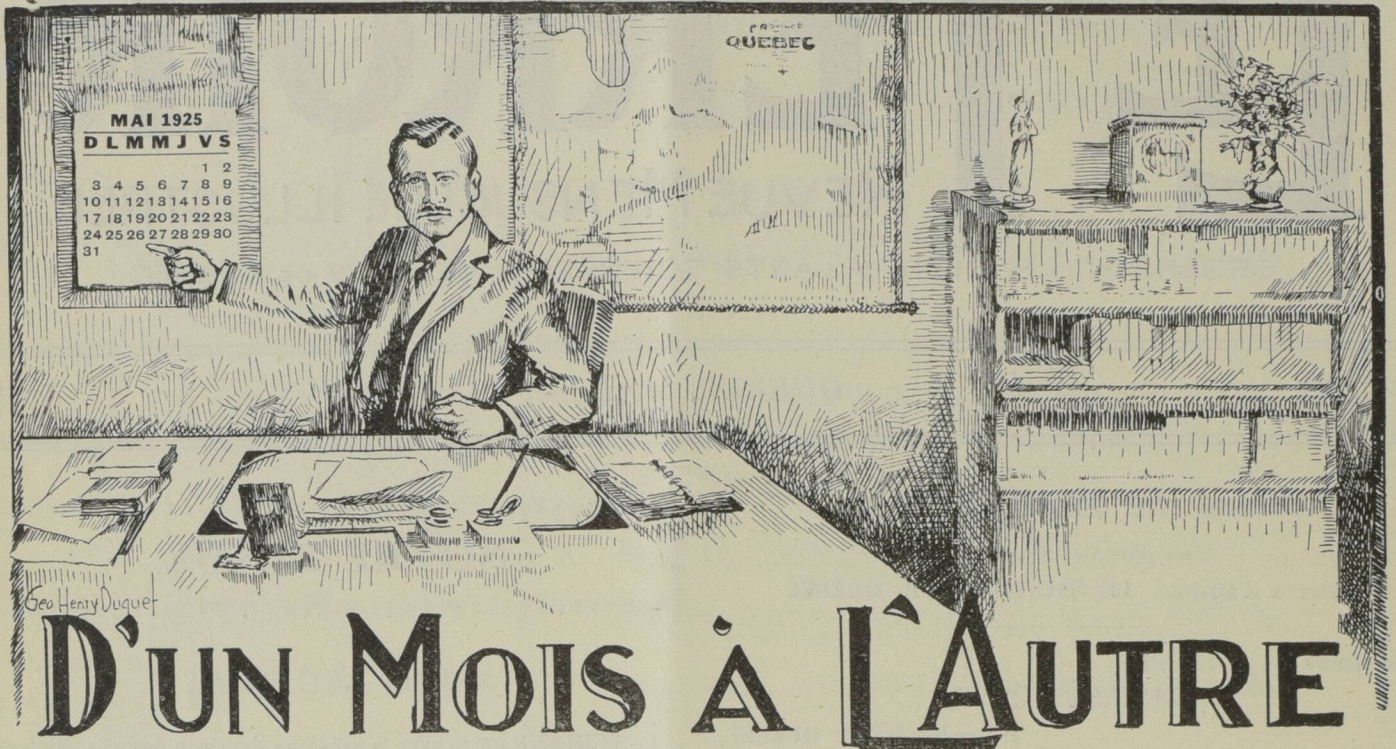
Le TERROIR entre avec la présente livraison dans sa sixième année d'existence. Pour une revue d'un caractère aussi exclusif que la nôtre et si l'on tient en ligne de compte les années de crise que nous traversons depuis un lustre, on avouera que c'est un joli succès.

Au seuil de sa sixième année d'existence, Le TERROIR, après avoir démenti les prophètes qui ne lui donnaient que quelques mois de vie, tient à affirmer sa résolution de vivre encore de nombreuses années, toujours de plus en plus vigoureux, de plus en plus dévoué à la défense de tout ce qui est de chez nous dans le domaine de l'esprit.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs de belles promesses, le TERROIR ne tenant pas pour un sou de la politique; contentons-nous d'assurer à nos fidèles abonnés de constantes améliorations et dans le fond et dans la forme de notre revue. On s'apercevra, à chaque numéro, de notre bonne volonté et de nos excellentes intentions.

En retour, nous demanderons à nos abonnés, toute prosaïque que soit notre requête, de se tenir toujours en aussi bons termes que possible avec notre administration. Nous les en remercions d'avance, comme nous tenons à exprimer notre reconnaissance à nos annonceurs ainsi qu'à tous ceux qui encouragent notre œuvre de quelque façon que ce soit.

Nous consacrons notre présente livraison presque exclusivement au compte rendu du dîner-causerie qui inaugurerait, le 4 mai, une Semaine du Livre Canadien, organisée par le groupe québécois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens. Aussi, à cause de cette précieuse collaboration de nos auteurs, nous sommes obligés de remettre à notre prochain numéro, nombre d'articles, de notes et de gravures qui ne perdront rien, d'ailleurs, la prochaine fois, de leur actualité.



D'UN MOIS À L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Il est maintenant de tradition de consacrer spécialement, chaque année, une semaine à populariser les noms et les œuvres de nos auteurs canadiens, soit de langue française, soit de langue anglaise. Différentes organisations profitent de cette semaine pour amener nos populations à se familiariser davantage avec la littérature canadienne en vue de mieux l'encourager ensuite.

Car c'est à ce point de vue qu'il convient d'envisager la Semaine du Livre Canadien, particulièrement celle qui s'est ouverte le 4 mai qui a été organisée par le groupe québécois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens et qui a obtenu, disons-le en passant, un franc succès.

Et cette manifestation suggère quelques réflexions.

Ce serait faire acte de naïveté et en même temps de vanité que de vouloir prétendre que les productions de nos écrivains sont de valeur égale à celles sorties de la plume des auteurs de la France ou de l'Angleterre. S'il en était ainsi, nous aurions accompli un exploit qui tiendrait du prodige. Notre prétention ne va pas si loin ni si haut. Tout ce que nous alléguons, c'est que nos littérateurs ont jusqu'ici produit des ouvrages intéressants et qu'ils possèdent le talent d'en produire d'un réel mérite, pourvu qu'ils se sentent entourés de la sympathie de leurs concitoyens et de leurs compatriotes. Notre pays est peut-être encore trop jeune pour posséder une riche littérature comme les peuples qui comptent plusieurs siècles d'existence; il n'est sûrement pas trop jeune pour songer sérieusement à se créer une littérature bien à lui, image de ses idéals et de ses aspirations, image de ses mœurs et de ses beautés naturelles.

Ayons l'ambition de devenir un peuple complet, c'est-à-dire possédant tous les attributs qui distinguent les peuples souverains. Or, une littérature personnelle à travers laquelle passe un souffle véritablement patriotique, que caractérise une profonde et saine inspiration jointe à un style aussi parfait que possible, est un de ces attributs dont on ne saurait se passer sans risquer de n'être qu'une nation à demi-civilisée.

Dans un autre ordre d'idée:

Il est certain que si la semaine du livre se proposait pour objet d'activer simplement la vente des ouvrages de nos écrivains, aidant certains auteurs médiocres à écouler leurs productions, qui, sans cela, trouveraient difficilement preneur, elle serait d'une utilité pour le moins discutable. Mais la semaine du livre canadien a et doit avoir un autre but, plus relevé. Elle doit servir à prouver à nos écrivains qui ont du talent et qui désirent se produire qu'ils ont la sympathie et l'appui de l'opinion publique. Car, ne l'oublions pas, si chacun aspire naturellement à vendre ses ouvrages, les littérateurs vraiment dignes de ce nom prisent bien plus l'estime et le prestige que leur valent leurs écrits auprès de leurs concitoyens. L'argent récompense moins bien que la gloire les caractères nobles, les âmes élevées.

Aussi, devons-nous nous préoccuper uniquement de créer des œuvres de mérite, peu importe le genre qu'il nous plaira d'aborder. Un ouvrage de littérature, de critique, d'histoire ou de poésie, qui aura été médité avec soin et rédigé en un style approprié aux différents sujets mais toujours précis, clair et naturel, ne manquera jamais, croyons-nous, d'exciter dans

notre public un intérêt qui recompensera les peines et les efforts que l'auteur s'est imposés. Les travaux intellectuels acharnés et méthodiques sont rares chez nous, quoique leur nombre augmente sensiblement.

Et encore; mais, ici, la parole est à M. Victor Morin, une âme dirigeante du mouvement littéraire à Montréal, qui disait, quelque part:

Le public n'a qu'une vague idée de l'importance de notre production littéraire. Lisant plutôt par habitude les œuvres des auteurs français, anglais ou américains, qui lui sont pour ainsi dire imposés à grands renforts de publicité, il croit de bonne foi que nos livres canadiens sont clairsemés et que leur mérite est assez aléatoire.

Et, pourtant, ceux qui se donnent la peine de faire une enquête, même superficielle, ou de se renseigner auprès de nos conservateurs de bibliothèques, ne tardent pas à faire des constatations surprenantes.

On sait, en effet, que l'imprimerie canadienne ne remonte qu'à 160 ans. En 1800, il n'avait encore été imprimé dans cette province que 57 volumes en français et 40 en anglais, mais, dans le cours du XIXe siècle, il en fut publié 2,800 en langue française et 2,700 en langue anglaise. Depuis le commencement de notre siècle, on peut dire que le nombre des livres canadiens de langue française qui sortent de nos presses est d'environ cent par année, tandis que les auteurs de langue anglaise répandus dans toutes les provinces, en produisent environ quatre fois plus.

Deux excellents catalogues de nos livres canadiens, donnant quelques échantillons des divers aspects de notre littérature, tant anglaise que française, ont été distribués aux visiteurs de l'exposition britannique, à Wembley Park au cours de la présente année; ils ont provoqué beaucoup d'intérêt.

Quant à la critique littéraire, elle ne fait que commencer à s'exercer. Nos auteurs de langue française ont principalement cultivé l'histoire et la poésie, mais déjà nous comptons des écrivains de valeur qui ont abordé, avec succès, la nouvelle, le roman, même le théâtre et nous pouvons sans hésitation prédire de beaux jours à la littérature canadienne.

L'Association des Auteurs Canadiens veille d'ailleurs à ses intérêts.

* * *

La Société d'Histoire Naturelle Provancher fait un appel au public en faveur d'un mausolée qu'elle veut ériger, à Godbout, Côte Nord, à la mémoire de Napoléon-Alexandre Comeau connu surtout dans la province comme chasseur émérite et héros de plusieurs émouvants sauvetages, et aux Etats-Unis comme l'un des hommes les plus versés dans l'histoire naturelle, au point de vue de la zoologie, comme à celui de la botanique ou de la géologie.

Comeau fut un de nos compatriotes qui ont fait le plus d'honneur à notre race. Il était intelligent plus que l'ordinaire, instruit selon toutes les leçons de la nature, la plus grande éducatrice connue, d'une bonté d'âme qui en a fait un héros et d'une modestie qui l'a fait beaucoup trop ignorer.

Aucun hommage plus mérité ne peut être rendu à la mémoire d'un compatriote que celui dont la Société Provancher a pris l'initiative. Cette société veut surtout honorer le naturaliste connu aux Etats-Unis et en Europe bien plus hélas! que dans son propre pays. Elle veut aussi rendre hommage au savant et même au linguiste. Comeau, en effet, possédait à la perfection les langues française et anglaise et une foule de dialectes indiens. Il était excellent télégraphiste et photographe hors ligne; de plus il savait converser du bout des doigts avec les sourds-muets. Il était d'une adresse extraordinaire au tir. Il avait des connaissances universelles en médecine ce qui lui a permis, bien souvent, de rendre des services dont les résultats tenaient du miracle sur la Côte Nord où il faut vivre et mourir sans pouvoir jamais à peu près faire appel à la Faculté.

Dans un autre ordre d'idée, Napoléon Comeau fut le type accompli du trappeur canadien. Il chassa principalement dans le territoire qui comprend le Saguenay et le Labrador. En 1882-83, il accompagna la baron de la Grange dans une grande excursion de chasse au nord-Ouest américain. Il lui arriva au cours de ce voyage des aventures extraordinaires qui mirent en lumière, le courage, l'audace et la sagacité de ce trappeur canadien qui devait être l'un des plus grands savants de l'Amérique. Il sauva, en particulier, l'expédition de la famine.

Le mausolée que l'on va élever à Napoléon Comeau à Godbout portera sur ses quatre faces ces mots: Naturaliste, médecin, chasseur, sauveteur.

Je viens de rappeler la mémoire du naturaliste, du médecin et du chasseur. En qualité de sauveteur, il n'eut pas non pareil et le plus grand acte qui lui mérita ce titre fut celui dont il fut le héros, avec son frère Isaïe, un certain mois de janvier, sur le fleuve. Il sauva les deux frères Labrie qui, faisant la chasse aux loups-marins, allaient infailliblement périr entraînés par les glaces. Ce fut pendant des jours et des jours une lutte terrible contre la mort pour sauver ces deux hommes. L'on dut traverser le fleuve pour atterrir sur la côte sud du fleuve; c'est-à-dire faire dix-huit lieues dans un canot pris dans les glaces. Les souffrances endurées par les sauveteurs et les rescapés furent excessives. Le jeune Isaïe eut les deux pieds gelés. Les deux rescapés n'en pouvaient plus et tombaient d'épuisement. Tous deux avaient même perdu l'usage de la vue. Napoléon Comeau seul dirigeait le canot qui gagnait terre peu à peu. Ce fut une lutte épouvantable de trois jours.

Les deux frères Comeau reçurent à cette occasion

le diplôme de Chevalier Sauveteur des Alpes Maritimes avec médaille d'argent en émail, chacun une lunette marine du gouvernement canadien et une médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, alors l'hon. R. Masson.

Napoléon Comeau a rendu d'immenses services à la science et à l'humanité. Plus que toute autre de nos compatriotes, il mérite un monument et la Société Provancher qui a entrepris cet acte de justice à la mémoire d'un héros a de la misère présentement à prélever les \$3,000 qu'il lui faut pour payer le mausalée projeté,

* * *

La Commission de Géographie de Québec continue de faire du bon travail si l'on en juge par un dernier ordre en conseil signé par le lieutenant-gouverneur et passé à la suggestion de la Commission. Par ce document, l'on voit que plusieurs noms géographiques de la province ont été corrigés selon leur véritable épellation.

L'on peut s'apercevoir en lisant la rectification de ces noms combien d'erreurs l'on commet en écrivant les noms de nos places même les plus généralement connues. Par exemple, tout près de Québec nous avons un joli endroit de villégiature que nous appelons couramment Boischatel et qui est écrit ainsi dans les guides officiels; c'est pourtant Beauchastel. On dit Cap-Rosier quand il faudrait écrire et dire le Cap-des-Rosiers. On parle du canton De Quen quand c'est Dequen. On croit à tort qu'il y a un canton La Fontaine quand il n'y a qu'un canton Lafontaine. On écrit Rocmont au lieu de Roquemont; Shawenegan au lieu de Shawinigan, Signai au lieu de Sigray, Courcelles à la place de Courcelles, Johanne à la place de Johannès, Lallemand quand c'est Lalemant, Le Jeune au lieu de Lejeune, Mal-Bay au lieu de Malbaie; Il y a une rue à Québec que l'on appelle toujours la rue de Salaberry quand c'est la rue Salaberry, etc.

Que d'autres fautes nous commettons ainsi bien innocemment, bien involontairement, mais qui n'en sont pas moins des fautes. Il est aujourd'hui facile de les corriger quand nous avons l'autorité de la Commission de Géographie, formée d'excellents étymologistes versés dans les études linguistiques, géographiques, qui ne fixent définitivement un nom qu'après en avoir soigneusement étudié l'origine, fut-elle au plus profond de notre histoire, l'usage qui l'a consacré ou déformé, la tradition qui l'a conservé intact ou qui l'a modifié.

A ce propos, nous voudrions voir nos géologues et nos étymologistes locaux consultés plus souvent sur le choix des épellations et appellations géographiques définitives dans notre province; nous voudrions que leur opinion généralement basée sur des études sérieuses, ait la priorité quand il s'agit de

noms de chez nous. Chacun chez soi est une formule qui devrait être mieux observée dans la nomenclature géographique. Nos géologues québécois n'ont jamais cherché à imposer leurs vues au sujet des noms géographiques des autres provinces; qu'on les laisse libres alors de déterminer les noms du "pays de Québec" et qu'on accepte volontiers leur opinion.

Des pouvoirs étrangers cherchent trop souvent à nous faire accepter, chez nous, des noms que l'on déflore en les traduisant, en les anglicisant ou même en les "embochisant" par un ou deux "K" qui n'ont pas du tout leur raison d'être là. Pourquoi cherche-t-on, par exemple, à remplacer Esquimaux par Eskimo. Pourquoi voudrait-on que nos îles "Les Pèlerins" qui ont toujours été ainsi appelées deviennent "The Pilgrims"? Pourquoi Témiskaming à la place de Témiscamingue. Pourquoi Pointe de Monts au lieu de Pointe-des-Monts? Pourquoi Escoumains et non plus Escoumins comme écrivait Champlain? Pourquoi? Mais nous n'en finirions plus de donner des exemples de ces déformations stupides de nos noms géographiques pourtant bien historiques et auxquels on ne doit pas toucher.

* * *

Voilà que l'on s'est mis à planter, partout dans la province. On ne parle plus que de la Fête des Arbres, cette pauvre fête naguère si dédaignée, si méconnue, qui n'existait à bien dire que dans les registres des ordres en conseil du greffier du Conseil Exécutif et qui n'a jamais eu l'honneur, comme la plupart des autres fêtes, d'apparaître sur le calendrier. Mais la Fête des Arbres a une belle revanche aujourd'hui. L'homme et l'arbre ont conclu la paix et l'arbre est même devenu l'ami sincère du cultivateur, de l'ancien colon qui lui avait gardé rancune à cause des misères qu'il lui avait fait souffrir lors de son établissement sur son "lot en bois debout". Et la paix conclue, l'on s'est mis à planter partout.

Mais comme l'on s'est mis à planter à tout âge et à faire un peu plus de cas de la Fête des Arbres, nos pépinières officielles ont été littéralement envahies et il ne serait pas étonnant que le personnel, sous le surcroît de travail provoqué par ce quasi engouement pour la plantation, demandât une augmentation de salaire. L'on peut se faire assez difficilement une idée de l'activité qui règne, le printemps et, notamment, ce printemps-ci, dans ces jardins à arbres que sont nos pépinières provinciales de Berthierville et de Deschambault dont on parle tant à certaines occasions mais que l'on ne connaît pas assez et d'où partent, tout le long de l'année, des milliers et des milliers de plants de toutes les essences canadiennes pour tous les points du pays et même pour l'Europe. Il faut avoir parcouru ces immenses damiers multicolores qui s'étalent à perte de vue, de tous les côtés, pour avoir une idée de l'importance de ces pépinières de

Berthierville et de Deschambault. L'on comprend alors combien notre bonne terre québécoise est apte à féconder non seulement nos arbres indigènes mais aussi les variétés les plus délicates des terres étrangères. Elles sont infinies et toutes viennent avec une facilité vraiment consolante pour les expérimentateurs qui se réjouissent plus que tout autre, de pouvoir acclimater dans notre pays "de Québec" où l'on est toujours trop tenté de nous croire voisins immédiats des Esquimaux, des essences étrangères tel que le pin géant du Colorado, le cerisier noir, l'acacia, le pin sylvestre auquel le nôtre fait une si noble concurrence pour la beauté et la taille.

Aussi, ce qui étonne, quand nous visitons non pas tant les damiers des terrains engraisés des pépinières que les zones de sable fin de Berthier Jonction où le Service Forestier a fait d'intéressantes expériences de plantations dans les dunes, ne sont pas tant les plantations proprement dites que les résultats des expériences pour l'acclimation des arbres étrangers.

* * *

Québec aura à se glorifier d'avoir été la première ville du Canada à présenter aux étrangers qui la visitent des guides historiques diplômés portant insignes et reconnus officiellement par les autorités. La métropole canadienne ne bénéficiera de cette institution que deux ans après la vieille capitale. Il est vrai que par son caractère archaïque, par son titre de première ville canadienne, par le cachet historique qui la distingue, Québec devait de ce côté donner l'exemple. L'institution des Guides Historiques lui fait honneur surtout quand déferle si magnifiquement du côté de nos Laurentides la vague touristique américaine.

Les Guides Historiques de Québec, venons-nous de dire, sont maintenant officiellement reconnus. Un de ces derniers soirs en même temps que la seconde "équipe" de ces officiers passaient leurs examens, le Conseil de Ville adoptait un règlement qui leur donnait pour ainsi dire droit de cité, ou mieux la consécration officielle. Nul, désormais, ne pourra servir de cicerone aux touristes dans et hors les murs de Québec qui ne soit porteur de l'insigne et du diplôme de l'Association des Guides Historiques de Québec. Finie l'histoire, ou plutôt les histoires fantaisistes que des guides improvisés servaient aux pauvres touristes qui partaient de Québec avec l'impression que notre ville comptait à chaque encoignure une maison qui avait été habitée par Montcalm; fini le temps où de bons Jésus voiturant leurs clients étrangers devant la salle des exercices militaires de la Grande-Allée, faisaient tout simplement passer Short et Wallick, deux modestes héros d'un célèbre incendie québécois, pour les généraux Wolfe et Montcalm; fini aussi le temps où aux étrangers qui demandaient de qui étaient les statues qui ornent la façade de l'Hôtel du Gouvernement on répondait avec un admi-

nable aplomb: "Ce sont ceux qui sont arrivés les premiers au pays."

Désormais, les touristes recevront des renseignements historiques plus précis et plus justes, que leurs questions portent sur les faits les plus reculés de l'histoire ou sur les événements les plus récents.

Et il semble qu'un étranger sera satisfait des renseignements qu'il aura reçus d'un guide Historiques de Québec si ce dernier répond, comme il a fait aux questions qui lui ont été posées lors des examens qu'il a eu à subir alors qu'on lui a demandé par exemple:

Comment fut arrêté l'attaque de Montgomery et d'Arnold devant Québec le 31 décembre 1775? Dites à quels endroits précis.

Dites pendant quelle période furent érigées les fortifications actuelles de la ville de Québec, ainsi que les tours Martello?

Quelle est la composition du Conseil de l'Instruction Publique?

Donnez le chiffre du nombre de Canadiens morts au champ d'honneur pendant la guerre 1914-18, ou des blessures reçues au cours de cette guerre.

Quel est le nom de l'homme politique dont la statue orne la façade du Parlement de Québec et qui est représenté au moment où il signe le bill d'Indemnité.

Combien étions-nous de Canadiens Français en 1760, lors de la cession du pays aux Anglais. Et combien sommes-nous aujourd'hui approximativement dans la province de Québec.

Dites ce que vous savez du Château Bigot?

Dites ce que rappelle la tablette historique que l'on voit sur les murs de l'Hôtel de Ville actuel.

Quelle est la longueur de la travée du Pont de Québec entre les piliers principaux et quelle est la longueur totale du pont entre les culées?

Que savez-vous de particulier sur le Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Quel rang occupe Québec comme ville industrielle dans le Dominion, et quel a été le maximum de sa production industrielle et manufacturière dans une seule année.

Faut-il blâmer M. de Ramezay d'avoir capitulé le 17 septembre 1759, au moment où Lévis accourait à son secours.

Et ce ne sont là que quelques questions posées au hasard parmi le questionnaire soumis aux aspirants guides historiques de Québec pour cette année. L'on peut voir que les Guides Historiques sont renseignés aussi bien sur les faits les plus anciens que sur les événements les plus modernes. Et c'est ce que doit être le cicerone intelligent et instruit d'une ville.

Pour donner une idée de la science acquise par les Guides Historiques diplômés de Québec, disons que seuls les résumés historiques, que les élèves ont eu à étudier pour passer leurs examens couvrent au-delà de soixante-quinze pages grand format, écrites au dactylographe.

AU PARNASSE CANADIEN

LE ROSSIGNOL

Chante, rossignol, chante..."

Les plaines se mouvaient comme un flot qui recule.
L'horizon bleuissant les collines du Nord,
J'errais dans les blés murs au fond du crépuscule,
Et l'Occident saignait au bord.
Mon cœur avait en moi des lèvres entr'ouvertes;
Et tel j'allais, vêtu de romance, attendant
Qu'une étoile émergeât des montagnes moins vertes
Pour lui chanter mon cœur ardent.

Les derniers bruits semblaient marcher sur de la mousse.
Le murmure infini qui coule des buissons
Faisait plus de silence encore. Alors, très douce,
Et sous la lune des moissons,
Ta voix magicienne, ô rossignol-poète,
Monta dans la douceur des ombres du grand bois;
Et mon cœur a compris ta parole secrète,
Car mon cœur était dans ta voix.

Tu disais, —et le jour mourait sur l'herbe sombre:—
"O toi pour qui ma gorge a poussé des sanglots,
Tu descends donc enfin, divine paix de l'ombre,
Endormeuse aux grands yeux mi-clos!
Sois bénie, ô douceur des étoiles naissantes!
Je puis verser mon cœur sur le monde indigent
Et dans l'ombre laisser mes chansons innocentes
Couler comme un ruisseau d'argent!

Je suis la voix qui sort des feuilles recourbées;
Je veux chanter, je veux pleurer jusqu'à demain
Pour le blé mûr qui lève et les âmes tombées.
Jusqu'à l'aurore, ô peuple humain,
Je chanterai pour toi les bonheurs éphémères
Que j'entends chuchoter dans le ventre des nids
Je pleurerai pour toi la cendre des chimères
Et de tes rêves infinis!

"Car les rêves de l'homme, ils sont aussi mes rêves,
Et j'ai des ailes, moi, quand il tombe à genoux!
O frères, je sais tant remplir les heures brèves
Que je puis bien chanter pour vous.
Je connais votre cœur, et ma gorge est féconde
Comme la moisson rousse assise dans les champs!
Et ce que vous cherchez dans votre âme profonde
Vous le trouverez dans mes chants!

"Là-bas les pins bleus gravissent les montagnes
Et murmurent, pareils au chœur des pèlerins
Dont le chant s'éparpille au loin sur les campagnes,
Venez épurer, vos chagrins
Dans l'haleine des blés qui dorent la patrie!
Hommes, reposez-vous des fatigues du jour!
Que l'aride calcul se change en rêverie!
Endormez vos cœurs dans l'amour!

"Reposez-vous, les cœurs! dormez, toutes les choses!
Bonheurs, amours, jeunesse, amertunes, douleurs!
Bêtes au front serein, hommes aux yeux moroses,
Couchez vos corps le long des fleurs!
Humanité, nature, abaissez vos paupières!
Dormez, arbres perclus et marais croupissants!
Tourments des jeunes cœurs, ne saignez plus! O pierres,
Oubliez le pied des passants!

"Suspendez votre vie, ô fils de la souffrance!
Voici la grande paix de l'ombre. Reposez,
O vous dont l'ironie a tué l'espérance
Et vous que le rêve a brisés!
Voici l'ombre qui fit les étoiles sans nombre.
Voici l'ombre où les yeux de la chair sont fermés,
Mais l'ombre où l'âme en fleur s'entr'ouvre; Voici l'ombre;
Enfants de la douleur, dormez!"

ROBERT CHOQUETTE,

Du collège Loyola, Montréal, avril, 1925.

Extrait de "A travers les Vents";

CE QU'ON ENTEND LA NUIT AU BORD DU FLEUVE

*Oh! regarde là-bas: la nuit calme et limpide
S'entr'ouvre à l'orient comme un lis embaumé;
Sur sa chaste corolle une perle splendide
Scintille, astre tremblant par le soir allumé.*

*Oh! le fleuve assoupi le long de ses rivages
N'a plus sa grande voix, n'a plus son flot vermeil
Il berce son silence et ses pâles images
Qui flottent comme un rêve au courant du sommeil.*

*Tout est pur; on dirait que la blanche colombe
Prête à l'aile des nuits son plumage argenté.
Il me semble qu'il neige, il me semble qu'il tombe
Des étoiles de givre et des grains de clarté.*

*Par la nuit entr'ouverte et ses ombres légères,
Vois-tu l'astre lointain brillant au ras des cieux.
C'est la lampe des champs et des hameaux, leurs frères,
Côte à côte endormis près des labeurs pieux.*

*Encor près de sa tâche auguste et maternelle,
Noire jeune patrie est assise priant
Le clocher la protège et me semble sur elle
Suspendre et balancer un baldaquin d'argent.*

*Ecoutez, écoutez cette chanson divine
Qu'embaument les parfums de l'haleine marine
Et l'odeur des hameaux!*

Quand le silence dort sur la côte sereine,
Entendez-vous chanter la mère laurentienne
Sur le bord des berceaux ?

Elle regarde au Ciel; elle admire, penchée,
Son âme, par l'amour, fibre à fibre touchée,
Vibre au-dessus des bers.
Elle est comme l'oiseau qui dans l'ombre endormie,
Goutte à goutte, le soir, jette son harmonie
Et ses derniers concerts.

Et le chant se prolonge.... et parfois sur la rive,
Des grèves d'Acadie, une rumeur arrive,
Triste par intervalle et pleine de sanglots,
Joyeuse par instants et semblable aux marées
Qui vers les grèves, des ondes émigrées
Remontent les troupeaux.

Et du Nord, mon pays, où l'on marche des lieues
Dans les blés frémissants et les savanes bleues,
Du Nord, où la patrie a d'antiques accents,
Et du Sud et de l'Ouest aux innombrables plaines,
S'élève le concert des mères canadiennes
Qui bercent leurs enfants!

Et les cieux attentifs, les cieux émus par elles,
A tout ce vaste chœur qui trouble l'ombre, mêlent
Des mots mystérieux;
Et tout est plein d'espoir, de paix et d'harmonie,
Et, par moments, au cœur de la jeune patrie,
Passe au rêve joyeux.

Pointe-aux-Alouettes

MARCEL.

INDIFFÉRENCE

(Pour le Terroir)

Ami, vous vous disiez, un jour, indifférent
A ce qui pour vos yeux ne semble qu'apparent.
La réalité seule est pour vous estimable.
Le rêve vous paraît toujours insupportable
Si, détaché du monde, il manque un but certain.
Qu'importe la nature à votre esprit hautain,
Un sonnet de Pétrarque, un chant divin du Dante,
Ou les émotions troublant une âme ardente,
Lorsqu'un soir, en longeant la lisière d'un bois,
Lui parviennent de loin d'harmonieuses voix.
Qu'importe pour vos sens l'or d'un beau crépuscule.
Qu'importent les beautés que l'aurore accumule.
Tout cela, dites-vous, n'est qu'un songe trompeur
Fait pour l'amour déçu qu'évoque tout rêveur.
Pourtant, ô doux ami, moi qui pleure et qui pense
En face de l'objet de votre indifférence,
Souvenez-vous, qu'un soir, en un jardin fermé
Cher à nos entretiens, de roses parfumées
Et propice aux pensers qu'alors nous échangeâmes,
Comme nous ouvrions toutes grandes nos âmes,
Quelque chose troubla votre front soucieux:
Une pitié subite avait rempli vos yeux,
A cette heure si calme et si tendre et si brève,
Car vous, l'indifférent qui méprisiez le rêve,
Compatible une fois à l'humaine douleur,
Je vous ai vu pleurer sur la mort d'une fleur.

JEAN CHARBONNEAU.

L'ÉRABLE

(Pour le TERROIR)

L'érable est un vaillant qui dans nos forêts brave
La neige et la tempête et le vent courroucé;
L'érable est un apôtre à la voix douce et grave
Qui prêche dans nos bois les leçons du passé.

Ancré depuis longtemps dans notre bonne terre,
Il pousse allègrement sa cime vers les cieux.
Montant la garde au front ainsi qu'un militaire,
L'érable a vu passer la race des aïeux.

Son tronc dur et rugueux conserve les empreintes
De tant de vaillants fils de la France d'hier,
Et ses rameaux touffus rappellent les étreintes
Des nobles conquérants de son panache fier.

Comme ces noms aimés gravés sur son écorce,
Par une main fidèle arrachés à l'oubli,
L'érable garde encore, en attesant sa force,
Maints beaux noms glorieux que l'Histoire ennoblit.

C'est Cartier, le malouin, valeureux capitaine,
Franchissant l'océan que son œil vif sonda
Pour fouler de son pied l'Amérique lointaine
Et donner à son roi l'immense Canada.

C'est Champlain, l'intrépide, aux rives du grand fleuve
Fondant la Colonie avec des fleurs de lis
Et puisant dans l'Eglise où son âme s'abreuve
Les vertus de saint Louis et la foi de Clovis.

C'est l'intendant Talon, le sieur de Maisonneuve;
C'est encor Joliel et tous nos découvreurs.
C'est Louis Hébert fouillant du soc la terre neuve
Et traçant le sillon des premiers laboureurs.

C'est Dollard des Ormeaux qui, d'une main crispée,
Conduit ses compagnons au Long-Saull puis, mourant,
Sauve ainsi d'un seul coup les fils d'une épopée
Et la race française aux bords du Saint-Laurent.

Voici de Fromenac, au haut du promontoire,
Répondant aux Anglais par l'airain du canon.
Plus tard Montcalm s'inscrit aux pages de l'Histoire
Et c'est avec son sang qu'il y signe son nom.

C'est l'évêque Laval, le pasteur et l'apôtre,
Et toute la lignée auguste des héros
Qui mettent dans les cœurs la foi du Christ, la nôtre,
Et meurent en montrant le Ciel à leurs bourreaux.

Je vous salue, enfin, femmes pures et chères,
Ames de dévouement, d'amour et de bonté!
Que ce soit à l'école, à l'hospice, à Verchères,
Vous avez du pays, toutes, bien mérité.

L'érable dit ainsi les leçons de l'Histoire,
Rappelant à nos cœurs les hauts faits du passé.
J'y vois de nos aïeux le geste méritoire
Dans le travail qu'ils ont, pour leurs fils, commencé.

*C'est pourquoi, quand le vent chanie dans la ramure,
Prêtant à l'arbre aimé des notes et des sons,
Je crois entendre encor le sublime murmure
De la chanson française où passent des frissons.*

*Je savoure à loisir le suave cantique
Qui monte des grands bois au pays de chez nous.
Je relis tous les mots de ce livre mystique
Ainsi qu'une prière, en tombant à genoux.*

*Quand, par les clairs matins où le jour se révèle,
S'offrent les purs rayons de l'aurore à mes yeux,
Je songe à ces héros de la France-Nouvelle
Reliant le présent au passé des aïeux.*

*Je songe à ces géants de l'humaine pensée
Ralliant au drapeau les âmes et les cœurs,
Pour racheter l'honneur de la race offensée
Et punir l'Allemand par le bras des vainqueurs.*

*Je sens un saint orgueil circuler en moi-même
Avec le sang français du frère et de l'ami
Quand je songe à ces fils de la terre que j'aime
Que la Gloire a couchés au sommet de Vimy !*

*Et je souris alors, ô ma belle Patrie,
Sur ton geste pieux où grandit l'Avenir.
La source des exploits n'est pas encor tarie:
Où le père a tenu, le fils saura tenir.*

*Ecoute, ô mon pays, c'est un vent d'espérance
Qui berce les rameaux de l'érable sacré.
Sur ton front, c'est un peu de la gloire de France
Eclairant ton chemin d'un beau rayon doré.*

*Vcis donc, le jour va poindre et ta vertu première
Porte le sceau royal et providentiel !
Avance d'un pas sûr, marche vers la lumière
Car c'est de la clarté qui monte dans ton ciel !*

Ottawa 1925.

Louis-Joseph CHAGNON.

QUAND VIENT... L'HEURE

(Pour le Terroir)

*Quand vient l'heure bénie où le soleil repose
Dans les bras de la mer qui le berce et l'endort,
J'aime à boire à longs traits de la lumière rose
Boire... de la lumière d'or.*

*Et m'emplissant les yeux de la vivante flamme
Qui doucement s'éteint à l'horizon là-bas,
J'aime à marcher longtemps, en soulevant mon âme,
Comme une gerbe entre mes bras.*

ALICE LEMIEUX.

C'ÉTAIT UNE HUMBLE TIGE...

*C'était une humble tige, et de taille et de mine,
Portant avec effort deux feuilles sans beauté;
C'était un faible tronc sans aucune racine
Lorsque je la plantai.*

*Dans son vase rempli de terre bonne et belle,
La tige se fana, puis se raidit soudain,
Ouvrit chaque semaine une feuille nouvelle,
Buvant abondamment l'eau que versait ma main.
D'autres tiges bientôt naquirent autour d'elle;
Elle fut mère ainsi de tendres arbrisseaux,
Blottis sous son feuillage, ainsi que sous une aile
De tout petits oiseaux.*

*Elle n'a pas quitté la fenêtre natale:
C'est là qu'est son histoire et c'est là qu'elle est bien.
Pour voir s'épanouir l'aurore matinale,
Je ne sais pas de lieu qui se compare au sien.*

*Il est vert, son feuillage, ainsi que la jeune herbe,
Quand c'est l'aube qui naît, éblouissante à voir.
Il se revêt de pourpre et de beauté superbe
Aux derniers feux du soir.*

*Toujours silencieuse alors que passe l'heure,
Que fait-elle le jour? Que fait-elle la nuit?
A-t-elle un cœur qui bat, et qui souffre, et qui pleure,
Ou quelque espoir que vainement elle poursuit?*

*Ses feuilles bien souvent ont approché leurs têtes
De mes vitraux faits de silex et de clarté
Regardant en hiver la neige et les tempêtes,
La verdure en été.*

*Ainsi le prisonnier que sa prison oppresse,
Tout près de la fenêtre où filtre un peu de jour,
Muet toujours, assis dans l'ombre et la tristesse,
Regarde la lumière et l'heure du retour.*

*Combien de fois, hélas! sans cœur et sans entrailles,
Je tournai violemment le feuillage pensif,
Afin qu'il ne vit plus que les tristes murailles
Qui le gardent captif.*

*Comme le prisonnier revient à chaque aurore
S'asseoir au même lieu d'où l'a chassé la nuit,
Les feuilles se penchaient pour regarder encore
Et le jour qui renaît et le jour qui s'enfuit.*

*Je suis captif aussi du temps et de l'espace,
Je ne vois le soleil qu'à travers un miroir;
Mais j'espère, Seigneur, qu'un jour, c'est face à face
Que je pourrai vous voir.*

Mai, 1925

SYLVIUS (1)

(1) Dans notre dernier numéro, nous avons, par erreur, attribué à feu Elzéar Delamarre qui vient de mourir à Chicoutimi, une poésie signée du pseudonyme de Sylvius. Feu Delamarre signait de son nom de plume Livius et non Sylvius; ce dernier est le pseudonyme d'un autre prêtre du Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé O. D. Simard dont nous nous plaignons souvent à reproduire les œuvres poétiques.

UNE SEMAINE DU LIVRE CANADIEN

Un diner-causerie ⁽¹⁾ du groupe québécois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens.

DISCOURS et CAUSERIES



Comme autrefois les Chevaliers de la Table Ronde, les membres de la société des auteurs, "section française de Québec", se réunissaient, le lundi soir, 4 mai 1925, dans la salle dite du Terroir, au Château Frontenac, en de fraternelles agapes.

La littérature canadienne a reçu, de ce chef, comme une nouvelle consécration. J'imagine que les mânes d'un Crémazie, d'un Garneau, d'un Fabre, d'un Buies, d'un Chauveau, d'un Casgrain, d'un Faucher de St-Maurice, pour ne nommer que ces grands devanciers, ont dû, ce soir-là, tressaillir d'allégresse et de légitime contentement.

Car tous les écrivains de cette brillante pléiade qui se rencontraient jadis dans l'arrière boutique de la librairie Crémazie pour causer littérature et entretenir ainsi "le feu sacré", comme ils disaient alors en plaisantant tout en bouquinant ou feuilletant un "vient de paraître" de quelque auteur français, salué comme un oracle avec tout l'enthousiasme du jeune âge eussent été fiers de leurs successeurs.

Certes, pour nos lettres naissantes, les temps étaient durs et combien peu encourageants, mais l'on trouvait dans ces entretiens, une sorte de délectation, celle que goûtent les esthètes, ces véritables amants de l'idéal.

Aussi, ils eussent joui et eussent fort goûté, par exemple, d'entendre M. le Juge Pouliot, faire l'éloge enthousiaste et disert de la femme de lettres canadienne-française, parée des grâces de l'esprit, autant que des qualités du cœur.

Combien, ils auraient prisé la critique judicieuse et pleine de verve d'un Damase Potvin, prenant dans sa pile de livres déjà parus, ceux-là qui méritaient une mention spéciale, tandis que M. Alphonse Désilets se chargeait de nous révéler les œuvres "à naître" ou à "paraître" sur l'écran de la publicité et de la renommée.

Ils eussent non moins prêté une oreille attentive et discuté même le sens du mot "humain" attaché à toute œuvre de fiction, prototype du roman chef-d'œuvre à venir.

Non moins intéressant pour ces lettrés, les yeux fixés vers l'avenir de notre race, que l'exposé de l'art théâtral ou dramatique, tel que l'envisagent les auteurs eux-mêmes et qui, pour bien des raisons a jusqu'à nos jours péréclité et nous fait espérer une prochaine renaissance du grand genre.

C'eût été encore pour ces maîtres de la plume une véritable révélation que d'apprendre par M. G.-E. Marquis, statistiques en mains, que déjà depuis un temps assez reculé, on comptait beaucoup de bibliothèques publiques et privées dans la Province de Québec, et que dernièrement le nombre de livres ainsi répandus s'élevait à plus de trois millions; ce qui, entre parenthèse, fait justice de cette légende de "peuple d'illettrés" et de "porteurs d'eau", appliquée aux nôtres par des économistes peu soucieux d'exactitude.

D'ailleurs, tout ce bilan de notre avoir intellectuel à l'apport duquel ils avaient dans la mesure du possible largement contribué, n'était-ce pas pour ces "morts qui parlent", une vive satisfaction, en même temps qu'un gage d'ultime survivance.

Mais pour ne pas être en reste avec les vivants, ces voix d'outre-tombe eussent pu à l'heure fatidique de minuit se faire entendre. Garneau nous eut lu un chapitre d'histoire du Canada; Crémazie nous eût récité le "Drapeau de Carillon" et même sa "Promenade des trois morts"; Buies, toujours original et sentimental, nous eût signalé d'une de ses désopilantes chroniques; comme Fabre nous eût fait un de ses spirituels discours d'après dîner, toujours d'actualité; Chauveau, cet athénien épris de belles lettres, nous eût donné la magnifique péroraison de son discours au monument des Braves (juillet 1855); l'abbé H.-R. Casgrain, poète et historien nous eut fait le récit fantastique de la "Jongleuse", lu une page de "Montcalm et Lévis", ces deux immortels héros, qui ont clos l'épopée française au Canada; enfin Faucher de St-Maurice, ce cadet de Gascogne nous eût conté quelque dramatique incident de sa fameuse campagne au Mexique qui lui valut la médaille militaire.

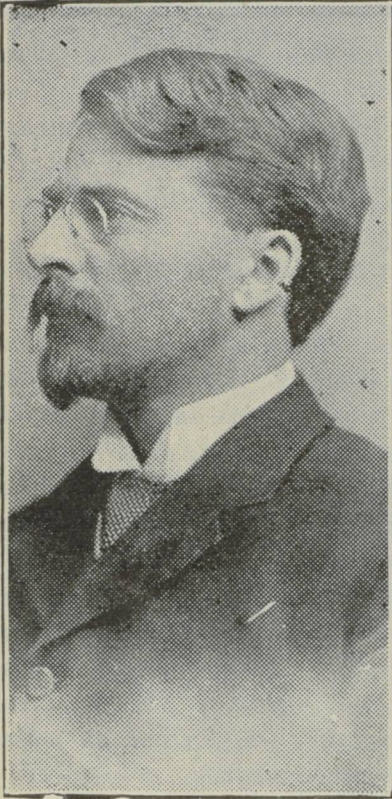
Bref, en cette inoubliable soirée, ces grands aînés eussent été les témoins émus d'une véritable efflorescence de nos lettres canadiennes-françaises, prémices de glorieux et radieux lendemains, perçus en une vision d'apothéose.

JULES-S. LESAGE.

(1) Ce diner-causerie a eu lieu le 4 mai dans la salle du Terroir au Château-Frontenac et était présidé par l'hon. Cyr.-F. Delâge, président de la Section Française de l'Association des Auteurs Canadiens. Cette manifestation inaugurait la "Semaine du Livre Canadien" à Québec organisé par le groupe québécois de la Section Française.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

par l'hon. Cyr.-F. DELAGE



L'hon. Cyr.-F. Delage

Mesdames,

Messieurs,

La semaine du livre canadien commence ce soir et votre présence en aussi grand nombre donne à l'évènement un éclat mérité. C'est la preuve de votre adhésion la plus complète à ce projet, l'assurance de votre concours le plus actif. Bref, c'est le gage du succès. Mes remerciements les plus sincères.

Il a droit à pareil geste de notre part, car, s'il n'est pas complètement désintéressé, il n'en est pas moins inspiré par un motif élevé, par un souffle de pur patriotisme.

Le Canada marche à pas rapides vers son émancipation ; il prendra sa place peut-être, dans un avenir prochain, au banquet des nations. C'est une ambition légitime, ou mieux une évolution naturelle. Il lui faudra alors

une littérature personnelle, une littérature nationale fidèle interprète de ses sentiments, puissant moyen d'action dont il aura besoin, dont il ne saurait se passer.

Elle est née. Nous veillons sur son berceau, c'est légitime ; c'est notre enfant, c'est l'enfant de notre cerveau. Nous voulons assurer sa croissance, favoriser son développement normal—qu'elle joue son rôle, remplisse sa mission. Elle nous donne déjà de douces satisfactions, de belles espérances.

Nous n'avons pas, Mesdames et Messieurs, la naïveté, encore moins la prétention, de croire et d'affirmer que nos œuvres littéraires sont d'une valeur égale à celles sorties des meilleures plumes du "Vieux Monde". Non, le miracle canadien ne s'est pas prolongé jusque sur ce terrain. Mais nous estimons qu'elles ne sont pas inférieures, ni indignes ; que les auteurs de ces intéressantes publications, nos auteurs, ont donné la preuve d'un talent sérieux, d'un réel mérite et ont ainsi acquis des titres à notre admiration, à notre reconnaissance.

D'ailleurs, nous ne sommes pas de ceux pour qui les produits du terroir n'inspirent que du dégoût, de l'aversion, du mépris. Ils ont même acquis des titres à notre confiance. Oui, ils iront plus loin et plus haut, surtout—si nous leur donnons l'appui, la poussée, le nerf de la guerre, un traitement de la plus élémentaire justice.

C'est le but de la campagne que nous avons entreprise : les faire connaître davantage, les faire apprécier davantage, les faire encourager davantage. Et, sous le coup d'un tel aiguillon,

ils ne reculeront devant aucun effort et remporteront certainement de plus grands succès.

Notre appel a été entendu. La création du prix David, l'adoption de la loi Choquette, l'inauguration même de cette salle sont des réponses plus éloquentes que mes paroles. Ne nous arrêtons donc pas en si bonne voie et continuons notre œuvre avec la même ardeur, avec enthousiasme.

Je lève mon verre, Mesdames et Messieurs, au livre canadien, notre hôte, à son accueil plus sympathique dans nos foyers, à sa place plus large sur les rayons de nos bibliothèques, au succès de cet ami sincère, de cet insigne bienfaiteur.

LA FEMME ET LES LETTRES

réponse à la santé des dames par
l'hon juge Camille POULIOT

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chaque nouveau printemps avec son réjouissant cortège de tiges renaissantes, de réjouissantes floraisons, ramène de nouvelles espérances, même aux cœurs blasés ou refroidis par les givres d'un hiver rigoureux. L'œil et le cœur se dilatent à la vue des brillantes corolles s'épanouissant sous les feux d'un soleil printanier.



L'hon. Juge Camille Pouliot

Si la température des derniers jours a pu inspirer à quelqu'un un doute de l'arrivée du printemps, le gracieux sourire des Dames qui nous font l'honneur d'assister à cette fête de famille, l'aurait bientôt convaincu de sa présence, avec tous ses charmes et ses enchantements.

Me permettez-vous, cependant de porter mon regard en dehors de cet enceinte et de fixer pendant quelques instants votre souvenir, Mesdames, sur les personnes d'élite qui vous ont devancées dans la carrière ou qui, à l'heure présente, sont vos dignes émules ?

Je ne saurais, j'estime, rendre aux Dames, dont on m'a confié le périlleux honneur de proposer la santé, un plus bel hommage que de prier les auteurs Canadiens de lever leurs verres à la mémoire des Femmes de Lettres Canadiennes.

Une longue séance de Cinéma ne suffirait point pour faire dérouler devant vous, sur l'écran, l'intéressante théorie de femmes canadiennes qui n'ont pas cru déroger à la dignité de leur vocation ni forfaire à aucun des devoirs d'une abondante maternité en auréolant leur existence d'une haute culture intellectuelle, prouvant ainsi que les soucis et les sollicitudes de la vie, partagée ou non, n'empêchent point une femme de lettres d'être tout à la fois une femme d'esprit.

Mon ami Monsieur Bellerive, qui s'est constitué l'apologiste de la gente littéraire féminine s'est appliqué, en herborisateur distingué qu'il est, à cueillir pour l'édification de tous, dans le champ-clos de la littérature canadienne le nom de nos femmes écrivains, dont la liste s'augmente chaque jour de charmantes recrues s'ajoutant aux ouvrières de la première heure, restées toujours jeunes de cœur et de verve.

Loin de vouloir empiéter sur les prérogatives de bienveillant historiographe, je tiens à ce qu'il poursuive, sans ingérence aucune, son œuvre de prédilection et son rôle de butineur. Qu'il me permette seulement d'évoquer le parfum de ses "Brèves Apologies" pour vous l'offrir collectivement, Mesdames, comme un discret hommage à vos charmes... littéraires.

À l'aube du jour qui se lève pour notre association, il fait bon retrouver dans la pénombre du firmament littéraire les ombres glorieuses de celles qui les toutes premières ont ouvert la voie aux lettres canadiennes et laborieusement tracé le sillon, précurseur de si nobles moissons.

Me serait-il permis, Mesdames, en cette heure de douces et patriotiques réminiscences, de souligner un nom, qui personnifie magnifiquement la littérature féminine Canadienne, de vous proposer un exemple et un modèle dans la personne de celle dont on a dit que "parmi les femmes de lettres canadiennes, elle était la première en date et la première par la supériorité du talent": Laure Conan?

Si son imagination a toujours gravité dans des sphères élevées sans jamais se contaminer aux miasmes de la plaine, si Laure Conan n'a jamais détourné son objectif de la vision de l'idéal, si sa plume n'a jamais connu les compromissions, l'adulation, si ses héros de romans n'ont écouté que les nobles directives du cœur, mais jamais les passions avilissantes, c'est que Laure Conan a toujours considéré que la manifestation de la pensée humaine-reflet de la munificence infinie du Créateur-participait de la sainteté d'un sacrement, c'est que dans un élan de reconnaissance elle rapportait à Dieu le bienfait des talents littéraires qui lui avaient été départis.

Quelques jours à peine avant de se soumettre à une opération qui, selon toute prévision humaine, ne pouvait la ramener à la santé, Laure Conan dictait elle-même les dispositions d'un double testament qui mérite d'être connu:

Dans l'un, avant de disposer des quelques biens matériels qu'elle possède, elle rend un hommage solennel à la Providence, "pour l'avoir gratifiée du don de la foi catholique, dans laquelle elle meurt", et le produit de tous ses biens elle le lègue pour l'œuvre de la Propagation de la foi.

Ce bel acte de dernière volonté ne suffisait pas au cœur patriotique de "Laure Conan". Elle a voulu, avant de mourir, assurer sa survivance dans un document que je pourrais appeler son "testament littéraire", où elle a mis toute son âme, toute sa foi indéfectible, tout son patriotisme de femme canadienne.

Dans quelques semaines paraîtra, si je suis bien renseigné, un nouveau roman de "Laure Conan" dont les derniers chapitres furent écrits de sa main défaillante, quelques jours à peine avant son départ de "Notre-Dame des Bois" pour l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle mourût à la suite de l'opération.

Le titre même met en éclatant relief les vertus civiques et littéraires de "Laure Conan". Pour épigraphe de son roman intitulé "La Sève Immortelle" Laure Conan met au frontispice de son ouvrage cette parole de notre historien national, Garneau, "Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes!"

Le héros, le Capitaine Jean le Gardeur de Tilly, grièvement blessé à la bataille de Ste-Foye, repousse l'offre de rapatriement du vainqueur. Malgré la brillante alliance avec la noble famille d'Autrée qu'il peut espérer s'il retourne en France, il sacrifie ses espoirs de bonheur au culte de la patrie canadienne et à la noble mission léguée par Lévis aux glorieux vaincus, lorsque pour épargner au drapeau aux fleurs de lis, l'humiliation "de replier ses ailes blanches et de repasser les mers," il préféra en confier les cendres sacrées à la garde et à la vénération des "vestales" Canadiennes restées en la Nouvelle-France, en leur disant:

Faites durer sur le sol de l'Amérique le souvenir de celle qui vous a enfanté dans la douleur; l'abnégation et la gloire: la France."

Que les Canadiens restent fidèles à eux-mêmes et jamais la sève immortelle du Canada-Français ne tarira mais toujours au contraire elle pénétrera de plus en plus de ses sucres vivifiants et rénovateurs le grand arbre canadien, glorieux rejeton de celui qui ombragea notre berceau, telle est la thèse de ce magnifique roman de la toute première ouvrière de la pensée canadienne-française.

Me serait-il permis de formuler discrètement le vœu que, par les soins de la Commission des Monuments Historiques, un poteau indicateur soit placé dans le pittoresque village de la Malbaie, pour marquer l'endroit où naquit Mademoiselle Angers qui, sous le pseudonyme de Laure Conan, illustra le pays de sa naissance, en attendant qu'un monument digne de la gloire que son talent a projeté sur le Canada tout entier soit élevé à celle qui se constitua le pionnier des Lettres Canadiennes?

N'avez-vous pas été frappé, Mesdames et Messieurs, du rôle important, de la mission féconde, de la grandeur de l'œuvre que la jeune Amérique et le Canada-Français tout particulièrement, ne cessent d'accomplir à l'égard de la France?

L'histoire, tout en rappelant le denuement dans lequel le destin voulut qu'on nous délaissa, proclamera à l'honneur du Canada que le souvenir vénéré de la mère qui nous donna le jour, nous enveloppa de langes de gloire et étendit sur notre enfance ses ailes fleurdélicées, ne s'est jamais effacé, ni même amoindri et que le Canadien n'a jamais négligé l'occasion de lui témoigner son inaltérable attachement et son inextinguible reconnaissance pour les précieux bienfaits reçus de sa générosité, de sa vaillance, de sa géniale culture intellectuelle:

C'est ainsi que le bon froment gaulois, pieusement importé de France et jeté en cette nouvelle terre par Louis Hébert, est devenu le "grain de sénévé", qu'aux sombres jours de la guerre mondiale, le Canada retournait par milliards de boisseaux, des prairies de l'Ouest, pour soutenir les armées alliées et devenir le "pain des forts".

Aussi bien, la glorieuse semence de bravoure militaire, d'héroïsme guerrier, faite par Champlain, Frontenac, Pierre Lemoyne, d'Iberville, Lévis, Montcalm et tant d'autres, pour soustraire la Colonie aux fureurs du tomahawk iroquois a, à plus de deux siècles plus tard, fait surgir des rangs du peuple toute une légion de Canadiens-Français qui, spontanément, sont accourus à la défense du droit sauvagement outragé par l'Allemagne et ont conquis sur les champs de St-Julien d'Arras, de Mons et de Vimy, quelques-uns la palme du martyr patriotique mais tous les lauriers d'une gloire impérissable.

Egalement dans l'ordre religieux intellectuel et moral, n'est-ce point le précieux patrimoine qui nous a été légué à charge de substitution directe illimitée par les Charlevoix, les Faillon, le Laval, les Mères de l'Incarnation, de la Pe'trie, les Hélène Boullé, les Jeanne Mance, les Récollets, les Jésuites tout à la fois apôtres, missionnaires, éducateurs—parmi lesquels ces Macchabées dont Rome vient de Couronner l'héroïcité—que nous retrouvons fidèlement conservé et agrandi même, dans ces magnifiques floraisons, auxquelles, pour n'en citer que quelques-uns, s'attachent les noms des Crémazie, Louis Fréchette, Sulte, David, Tanguay, P. G. Roy, Massicotte, des Mathieu, Paquet, des Chapais, des Routhier, des DeCelles, des Laure Conan, Françoise, Madeleine, Fadette, etc., etc.?

N'avons-nous pas, Mesdames et Messieurs, juste raison de nous enorgueillir tout spécialement de l'insigne honneur ré-

comment fait à l'un des nôtres, un Canadien intégral celui-là, par le Gouvernement Français, en appelant M. Edouard Montpetit, membre de "l'Association des Auteurs" et non le moins distingué, à occuper une chaire de professeur d'histoire canadienne-française à la Sorbonne?

Bien que les rêves d'idéal de la jeune fille semblent interdits au sexe fort, je me plais cependant à entrevoir le jour, que je pressens prochain, où un Canadien, émule de Monseigneur de Laval et de Lacordaire, fera retentir sous les voûtes augustes et séculaires de Notre-Dame de Paris, le puissant verbe Canadien-Français.

Au rythme de sa voix éloquente, à la chaleur communicative de sa parole, à la pureté de son style, à ces signes on ne pourra pas reconnaître le fils de famille, le rejeton français des Croisés, sans qu'il soit besoin de chercher sur sa poitrine, l'étoile aux couleurs de la République Française, marque non équivoque de sa haute valeur intellectuelle et morale.

Au cours d'une visite faite ces jours derniers aux serres de l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec, le jardinier me fit remarquer une rose qui se distinguait entre toutes par son port majestueux. Les pétales qui formaient sa corolle avaient la blancheur du cygne et le velouté d'une soirie. Par l'harmonieuse ampleur de sa taille elle retenait les regards du visiteur.

Et pourtant, malgré la pureté de son teint diaphane et la richesse de sa parure, elle ne possédait point l'attraction ni le charme de ses humbles rivales, les oeillets et les jonquilles qui, tout à côté, timidement se balançaient sur leurs grêles tiges. C'est qu'il manquait à cette rose somptueuse et superbe une seule chose: le parfum enchanteur.

Grâce à de nombreuses greffes et à un maquillage savant cette fleur avait acquis la perfection de la forme, mais à ce contact hétérogène elle avait perdu son "âme" tant il est vrai que le parfum est l'âme et la vie des fleurs.

Il vous serait assurément difficile, Mesdames, de reconnaître dans cette rose, l'une de vos sœurs. Aussi, me hâterai-je d'ajouter qu'elle n'appartient pas au terroir canadien, qu'elle n'est pas même d'extraction française; elle est d'importation exotique. Cette fleur colossale, produit de la supraculture germanique, cette rose sans âme on la nomme "la rose allemande".

Le livre, tout comme la rose, pour vivre, pour susciter autre chose qu'un intérêt de commande et une admiration passagère, doit exhaler son parfum, avoir une âme, car, à l'encontre de la fleur, le livre doit survivre au matin qui l'a vu naître et est voué à l'immortalité.

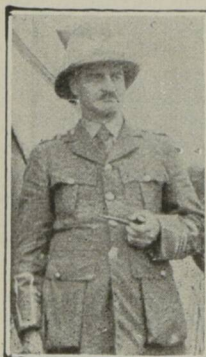
Voulez-vous Mesdames continuer et perpétuer la mission providentielle, de nos mères françaises? Désirez-vous faire œuvre utile, assurer la pérennité du souvenir et le caractère ethnique du Canada-Français? Appliquez-vous, Mesdames, à mettre dans vos œuvres littéraires, quelqu'en soit l'objectif, non seulement votre talent, la beauté du style, la richesse de l'imagination, l'honnêteté du sujet choisi, mais encore le parfum de vos vertus, votre cœur et toute votre âme.

Ce n'est qu'à ce prix que votre œuvre littéraire vivra, qu'elle régnera, pour la satisfaction de vos rêves d'avenir, pour la prospérité et la joie de votre famille et de vos petits enfants, et pour l'orgueil et la gloire du Canada-Français.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à lever vos verres à la réalisation du rêve de Laure Conan, à la "sève immortelle" du livre canadien, et vous, Messieurs, à boire à l'honneur de la femme de lettres et à la gloire de nos mères canadiennes!

NOS BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

par G.-E. MARQUIS



G.-E. Marquis

Monsieur le président, (1)

C'est en vain que vous consulteriez les recensements nombreux exécutés sous le régime français, de même que les treize dénombremens faits sous l'égide britannique, pour y trouver une statistique, même la plus élémentaire, au sujet des bibliothèques publiques, ou de quoi que ce soit se rattachant aux livres que lurent nos pères et nos éducateurs de jadis.

Dans ces recensements, l'on tenait compte de bien des objets, entre autres de la population, des terres, des récoltes, du cheptel, des volailles et de mille et une autre choses, mais, encore une fois, le livre ne semble pas être considéré comme une richesse pour la nation, dans ces divers dénombremens, puisqu'on l'a ignoré totalement.

Au cours de la domination française, il faut bien l'admettre, nos ancêtres — navigateurs, coureurs de bois, trappeurs et cultivateurs — avaient bien d'autres soucis que celui d'organiser des bibliothèques, quand on sait les luttes épiques qui les attendaient et les combats nombreux qu'ils eurent à livrer contre les ennemis se disputant leurs prises de possession, et souventes fois leurs chevelures même.

Les éducateurs du temps avaient sans doute apporté des livres de France, mais ce n'était là que de rares exceptions. M. l'abbé Auguste Gosselin signale, dans la monographie qu'il a consacrée à Jean Nicolet, que celui-ci possédait une trentaine de volumes tout au plus. Et pourtant c'était au début de la colonie, puisque Jean Nicolet trouva une mort tragique en 1642.

Une vingtaine d'années plus tard, on rapporte que le major Lambert Closse, de Montréal, possédait aussi une petite bibliothèque. M. EAgédius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque St-Sulpice de Montréal, déclarait naguère, dans une étude parue dans la "Revue Canadienne", — où nous avons puisé plusieurs renseignements — que la dite Bibliothèque de St-Sulpice possède

"un bon nombre de ces très vieux livres que feuilletèrent, au temps de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeois, les doigts tachés de poudre de nos arri-res grands-pères et certainement aussi les doigts plus gracieux de nos a eules. Plusieurs gardent laborieusement griffonnées sur leurs feuilles de garde les écritures de leurs premiers propriétaires. Leurs pages jaunies et usées attestent qu'elles ont été lues et relues. J'avoue que, pour ma part, je ne regarde jamais sans émotion ces témoins séculaires et vénérables de l'enfance au Canada".

Mgr de Laval, en fondant le Séminaire de Québec, s'était préoccupé d'y installer une bonne bibliothèque. Le Collège des Jésuites possédait aussi une bibliothèque, de même que plusieurs curés dans les différentes paroisses qui s'échelonnent sur les deux rives du St-Laurent. M. J.-E. Roy, dans son "Histoire de la Seigneurie de Lauzon", rapporte que l'abbé Boucher, curé de St-Joseph-de-Lévis pendant au-delà de trente ans, soit de 1690 à 1721, possédait une bibliothèque d'environ 400 volumes.

(1) L'Hon. M. Cyr.-F. Delâge.

Parmi ceux qui avaient les plus belles collections de livres à cette époque réculée, on croit que le Sulpicien François Vachon de Bellemont, qui était un bibliophile remarquable et que l'on peut saluer comme le père des bibliophiles canadiens, arrivait en premier lieu.

M. Benjamin Sulte écrivait, jadis, dans "l'Encyclopédie Canadienne", de Castel Hopkins:

"Contrairement à ce que l'on croit généralement, le livre n'était pas inconnu de la population française de la colonie durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il a été affirmé qu'il n'y avait pas moins de 60,000 volumes dans les bibliothèques du Canada, vers 1765, et une grande quantité d'autres ont été reçus plus tard, de sorte que l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'il y avait, dans la Province, au moins un volume pour chaque tête de la population".

M. E.-Z. Massicotte, a trouvé, dans les archives du Palais de Justice de Montréal, le catalogue complet d'une de ces bibliothèques, qui avait appartenu à Joseph-Fournerie de Vezeau à Montréal, et dont l'inventaire fut dressé après sa mort, en 1760. C'était une collection variée, très fournie et qui ferait encore honneur à une bibliothèque moderne.

Toutefois, on ne voit pas l'ombre d'une *bibliothèque publique* sous le régime français tout entier et il faut attendre l'arrivée du général Haldimand pour que l'on entende parler de ce sujet, dans la colonie.

M. Pierre-Georges Roy, notre érudit archiviste provincial, signale, dans son "Bulletin des Recherches Historiques" du mois de mai 1900, la fondation d'une première bibliothèque circulaire à Québec, en 1764, par le sieur Germain Langlois.

Dans un mémoire lu devant la Société Littéraire et Historique de Québec, en 1888, R. C. Wurtele rappelle la fondation de la bibliothèque de Québec sous le règne de Haldimand. Un appel fut lancé, dans la "Gazette de Québec", à la population, le 7 janvier 1779, en faveur de cette bibliothèque. Les principaux citoyens de Québec, religieux et laïques, s'empressèrent de souscrire à la fondation de cette bibliothèque. L'année suivante, soit en 1780, la nouvelle bibliothèque était pourvue de livres français et de livres anglais et elle commençait à fonctionner régulièrement.

Un voyageur anglais, du nom de John Lambert, écrivit, en 1807, ce qui suit:

"La seule bibliothèque publique du Canada se trouve à Québec, dans l'une des chambres du Palais de l'Evêque. Elle est petite et maigrement fournie de publications nouvelles. Le livres ne circulent que dans cette ville et parmi les habitants qui souscrivent. Ce sont les romans qui sont le plus en faveur auprès des dames canadiennes, comme d'ailleurs auprès des dames d'Europe".

Une quinzaine d'années plus tard, cette bibliothèque de Québec contenait au-delà de 2,500 volumes, français et anglais, mais il semble bien que dans la section littéraire spécialement, le cauteleux gouverneur Haldimand avait amassé ce qu'il croyait être le plus nécessaire pour suppléer quelque peu à l'ignorance et à la dépravation d'esprit des habitants du pays. Car si l'on y trouvait quelques auteurs français comme Fénelon et Bourdaloue, ceux-ci étaient écrasés sous le poids des 40 tomes de Voltaire, des 23 volumes de Rousseau et des 35 in-folios de l'Encyclopédie d'Alembert et Diderot. Et dire que tout cela était hébergé, ou logé plutôt, sous les lambris du Palais de l'Evêque de l'époque!

M. Aegédius Fauteux, de la Bibliothèque de St-Sulpice, à qui nous empruntons ces détails, affirme qu'une première Bibliothèque publique fut aussi fondée à Montréal, dès 1796, et une deuxième, qui portait, celle-là, le nom de Craig Library, en 1811.

Mais la bibliothèque la plus remarquable de cette époque fut la Bibliothèque de la Législature, dont l'anéantissement périodique va de pair avec les incendies de nos édifices parlementaires ou le déménagement du Gouvernement d'une ville à l'autre, ou d'un Canada à l'autre. M. N.-E. Dionne, ancien bibliothécaire de la Législature de Québec, a rappelé des choses

fort intéressantes à ce sujet, dans un mémoire présenté à la Société Royale, en 1902.

Qui ne se rappelle qu'en 1792 s'ouvrit, dans l'ancien Palais de l'Evêché, situé sur le terrain du Parc Montmorency, la première session de l'Assemblée législative de Québec? En 1817, la bibliothèque de cette assemblée ne possédait encore qu'un millier de volumes; en 1835, elle en comptait 5,500 et, au temps d'Etienne Parent, c'est-à-dire à l'époque de l'Union des deux Canadas, il y en avait environ 7,000.

À l'Union (1840), les bibliothèques du Haut et du Bas-Canada furent fusionnées. En 1849, lors de l'incendie du Parlement canadien, à Montréal, la bibliothèque contenait environ 22,000 volumes. Plus tard, quand les édifices parlementaires situés au Parc Montmorency, à Québec, furent incendiés, en 1854, la bibliothèque, qui avait été reconstituée, comptait déjà 17,000 volumes.

Enfin, quand les provinces se formèrent en fédération, en 1867, la nouvelle bibliothèque d'Ottawa ne groupait pas moins de 60,000 volumes.

Dans son *Étude historique* sur "Les Bibliothèques Canadiennes" M. Fauteux rapporte au long les tentatives qui furent faites à Montréal, vers 1840, pour y établir une bibliothèque municipale, projet qui ne devait se réaliser pour tout de bon qu'en l'an de grâce 1917, c'est-à-dire 78 ans plus tard. C'est là une semence dont la germination fut plutôt lente. . .

Plusieurs autres bibliothèques publiques virent le jour, tant à Québec qu'à Montréal, sous le régime anglais, et il serait peut-être fastidieux d'en faire ici l'énumération, mais signalons en passant que ce sont nos maisons d'éducation qui possédaient encore les plus belles collections, où les chercheurs intellectuels pouvaient trouver les livres nécessaires à leurs perquisitions.

Dès 1836, quand l'abbé Jean Holmes fut envoyé en mission en Europe, relativement aux écoles normales, on rapporte qu'il fut chargé de longues listes de volumes qu'il était chargé d'acheter pour diverses bibliothèques de la Province.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à leur Maison-Mère de Montréal, possédaient déjà, en 1853, une bibliothèque de plus de 9,000 volumes. Si l'on se rappelle bien, ce n'est que l'année précédente que l'Université Laval fut fondée à Québec, et à cette époque, la bibliothèque du Séminaire de Québec devait, peut-être seule, posséder un nombre de volumes plus considérable que celui des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

* * *

Disons maintenant quelques mots des débuts de l'imprimerie à Québec et des premiers volumes qui y furent imprimés.

La lenteur dans la fondation de nos bibliothèques s'explique beaucoup par le fait qu'il n'y eut pas d'imprimerie à Québec avant 1764 et que le premier journal qui y vit le jour fut aussi fondé en 1764: c'était la "Gazette de Québec".

De cette date à 1820, l'on ne voit guère imprimés que des livres religieux, des ordonnances ou règlements, si l'on en excepte toutefois le "Catéchisme de Sens" publié par Mgr Languet, en 1765, et "l'Almanach de Québec".

Tous les imprimés de chez nous qui portent une date antérieure à 1820 constituent des curiosités très recherchées des bouquinistes et des bibliomanes, et ces imprimés, quels qu'ils soient, portent le nom d'*incunables*.

"Au cours de cette période qui s'étend de 1764 à 1820, on a vu paraître environ 140 volumes de peu d'importance au point de vue littéraire et historique", dit le Dr C.-E. Dionne, ancien bibliothécaire de la Législature de Québec, dans son *Inventaire Chronologique*. "Cependant nous devons les considérer tous comme très précieux parce qu'ils sont les premiers nés de l'imprimerie canadienne. Ce sont nos incunables, et ce nom-là seul suffit pour leur donner une grande valeur mercantile, à quelque catégorie qu'ils appartiennent. On remarque, dans la série, des catéchismes, des livres pieux, des ordonnances se rattachant à la législation de l'école, des almanachs, de rares ouvrages sur

la médecine, l'éducation, la jurisprudence et quelques reproductions d'ouvrages français qui alors avaient de la vogue. Les ouvrages de Joseph-François Perreault sur "les droits et la direction topographique du Bas-Canada" et de Joseph Bouchette sont les plus importants de cette longue période qui couvre près de 60 ans".

Sans vouloir allonger inutilement cette causerie, je rappellerai brièvement le nombre de volumes qui virent le jour de dix ans en dix ans, pendant cette période de 56 ans. De 1765 à 1775, on en compte 8 seulement; de 1776 à 1785, 12; de 1786 à 1795, 21; de 1796 à 1805, 38; enfin de 1806 à 1820, 56.

Mais les œuvres littéraires et d'histoire du Canada n'apparaissent pas au cours de cette période et l'on y voit tout au plus une pièce dramatique de Joseph Quesnel: "Colas et Colinette ou le Bailli Dupé", comédie en trois actes et en prose mêlée d'ariettes; et une vie de la Vén. Marguerite Bourgeois, par l'abbé Ransonnet, sulpicien, à part les deux ouvrages indiqués il y a quelques instants.

Le premier roman canadien, par un auteur canadien et imprimé au Canada, porte le titre de "St. Ursula's Convent or the Nun of Canada" et renferme quelques scènes des us et coutumes de nos ancêtres. Ce roman vit le jour en l'année 1824, et l'auteur en est Julia Catharina Beckwith, qui n'avait alors que 17 ans. Elle naquit à Fredericton, en 1796.

Le bibliophile canadien Philéas Gagnon écrivait naguère ce qui suit, à ce sujet:

"On est en 1824. Il n'y a pas encore de littérature canadienne si ce n'est quelques rares articles politiques parus dans les gazettes d'alors. Donc, au point de vue littéraire, la plus grande obscurité règne dans tout le pays. Les quelques écrits de peu d'importance qui avaient vu le jour ici, étaient généralement le produit de quelque plume taillée en dehors du Canada. Il y avait, il est vrai, le roman appelé "The History of Emily Montague", publié par Frances Brooke, en 1769, et dont une partie de la scène se passe au Canada mais son auteur, qui est une Anglaise, ne fut qu'un instant au Canada, et d'ailleurs ne publia pas son ouvrage en ce pays.

Depuis au-delà de soixante ans que Français et Anglais étaient séparés de leur mère-patrie respective, l'une et l'autre nationalité s'était appliquée à conserver sa langue et ses mœurs; mais là se bornait leur ambition.

"Aucune œuvre littéraire absolument canadienne n'avait encore fait son apparition au Canada. Aucune bibliothèque méritant ce nom, n'existait encore ici. On dit souvent que la littérature commence où la grammaire finit; or celle-ci n'étant pas encore beaucoup répandue à cette époque, il n'est pas étonnant que les littérateurs fussent rares."

Le deuxième roman canadien, écrit au Canada, sur un sujet canadien et imprimé par nous, fut celui de William Fitz Hawley "The Unknown" paru en 1831. Hawley, dit-on, n'avait à cette époque que 27 ans. M. Benjamin Sulte, à propos de cet auteur, dit ce qui suit, dans un mémoire présenté devant la Société Royale du Canada, le 30 mai 1900:

"Ce jeune homme travailla, durant plusieurs années, à réunir des matériaux pour écrire l'histoire du Canada, mais un incendie lui ayant enlevé ses notes, il abandonna l'œuvre que le destin semblait écarté de sa plume. Lorsqu'il mourut, à Laprairie, en 1855, Garneau et Christie avaient successivement mis au jour les grandes pages de nos annales. Saluons toutefois en lui un talent réel et une intention rare à l'époque où il commença sa carrière.

Shawinigan! la rivière qui tombe, se brise et rugit à côté de la ville qui "devient" depuis trois ans! Shawinigan a inspiré notre poète il y a soixante et dix ans. La vue de l'impétueuse cataracte a frappé son imagination. Pour la faire connaître il accorde sa lyre et chante les beautés de ce paysage primitif, sans tenir compte de l'indifférence des hommes pour le spectacle de la nature, sans comprendre peut-être qu'il fut le premier à mettre dans ses vers l'éloge de cette merveille de la création, qui est, après tout, une force brutale soumise maintenant à la volonté de l'homme".

Enfin, le premier roman français est "Le Chercheur de Tré-

sors" ou "l'Influence d'un Livre", publié en 1837, et dont l'auteur est Philippe-Aubert de Gaspé, fils.

Comme on le voit, nos premières productions littéraires remontent à peine à un siècle et il n'est pas étonnant que notre peuple n'ait pas encore la culture de celui qui avait atteint son plein épanouissement il y a déjà plus de trois siècles.

N'est-il pas étonnant, tout de même, de constater, avec le Dr N.-E. Dionne, que, de 1764 à 1905, on ait pu dresser une liste de plus de 3,000 ouvrages, publiés en langue française, dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à cette époque, et encore le mot ouvrage tel que nous l'entendons ici n'est pas synonyme de volume, car bien des ouvrages ont non seulement plusieurs volumes, mais en ont plusieurs éditions.

"L'Histoire du Canada" de Garneau, seule, en réunissant ses cinq éditions, formerait 15 volumes bien comptés, et cependant dans cet ouvrage ne compte que pour un dans l'Inventaire Chronologique du Dr Dionne.

Ce n'est là qu'un exemple entre des douzaines et des centaines d'autres, et qui font voir l'immense travail accompli depuis un siècle, au sujet de la publication de livres de chez nous.

Pour se rendre compte de la valeur de nos richesses littéraires, il faut consulter, tel que nous venons de le mentionner, l'Inventaire Chronologique du Dr Dionne, qui comprend la période de 1764 à 1905, pour les livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française et en langue anglaise depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada et, de plus, un inventaire chronologique des cartes, plans, atlas, relatifs à la Nouvelle-France et à la province de Québec, couvrant la période s'étendant de 1508 à 1908. Dans un travail subséquent, le Dr Dionne complète son Inventaire Chronologique jusqu'à l'année 1912, pour chacun des sujets énumérés ci-devant.

Un autre bibliophile, et peut-être le plus remarquable du Canada français, c'est Philéas Gagnon, jadis conservateur des Archives Judiciaires du district de Québec, né à Québec en 1854 et mort dans la même ville en 1916. C'était un bibliophile né, et, de bonne heure, il s'adonna à sa passion favorite pour les livres. Feu le juge A.-B. Routhier dit de lui ce qui suit, dans son "Québec et Lévis à l'Aurore du XXe siècle":

"M. Gagnon a consacré trente ans de sa vie à amasser la plus belle et la plus complète collection de livres canadiens qui existe dans notre pays; collection qui est connue un peu partout l'univers, grâce à un catalogue raisonné qu'il en a publié sous le titre "Essai de Bibliographie Canadienne".

Peu de personnes sont aussi au fait que lui des détails de notre histoire nationale. De tous côtés on le consulte et on le trouve toujours prêt à mettre la richesse de sa précieuse collection à la disposition des chercheurs.

"Son essai fut toute une révélation pour le public. Personne n'aurait pu soupçonner que, avec des moyens bien ordinaires, il eut été possible de réunir une bibliothèque d'une telle importance. On y trouve en quantité les choses les plus précieuses, dont un bon nombre ne se rencontrent dans aucune autre bibliothèque canadienne".

La bibliothèque de Philéas Gagnon, véritable trésor, comme on vient de le voir, et qui comprend plus de 8,000 volumes, (1) est aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque Municipale de Montréal, qui en fit l'acquisition en l'année 1909, pour la somme de \$31,000.

C'est une perte regrettable mais irréparable pour Québec, capitale de la Province, centre intellectuel du pays, et cette faute est d'autant plus grave que cette bibliothèque est unique dans son genre. Philéas Gagnon offrit lui-même sa collection aux grandes bibliothèques publiques québécoises mais nulle part il ne reçut l'accueil qu'il était en droit d'attendre et c'est pourquoi

(1) Et, en plus, au-delà de 5000 manuscrits, autographes et ex-libris.

un bibliophile entreprenant et éclairé de Montréal, M. l'abbé Nazaire Dubois, jadis principal de l'École Normale Jacques Cartier, acheta, pour la Bibliothèque Municipale de Montréal, cette collection si précieuse, à la barbe des Québécois et à deux pas du péristyle de nos somptueux édifices parlementaires.

Mais comme il nous faut en faire notre deuil, n'en parlons plus, mais continuons d'y penser, afin d'en tirer les leçons qui doivent en découler, puisque jamais peut-être il ne sera donné à notre bibliothèque parlementaire de posséder telles richesses sous ses lambris de marbre et ses tablettes d'acier-acajou.

C'est encore "l'Essai de Bibliographie Canadienne" de Philéas Gagnon, augmenté du tome deuxième, par François Villeneuve ancien bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Municipale de Montréal, qui contient, croyons-nous, l'inventaire le plus complet qui soit de nos ouvrages canadiens, avec annotations sur chaque ouvrage.

Quant à l'établissement de l'imprimerie dans la province de Québec et au Canada, ceux qui voudraient en connaître les débuts feraient bien de consulter le travail publié à ce sujet en 1909 par Raoul Renaud, bouquiniste bien connu, qui en raconte les péripéties de façon fort intéressante dans un ouvrage intitulé "Les Débuts de l'Imprimerie". D'après cet auteur, la première imprimerie canadienne fut fondée à Halifax, puisque, dès 1757, l'on y imprimait "The Halifax Gazette".

La première brochure canadienne imprimée est sortie de la presse de cette imprimerie d'Halifax, que possédait John Busshel, en 1753, au sujet d'un traité passé entre le gouverneur en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie et le chef de la tribu indienne. Cette plaquette n'a que quatre pages in-folios.

M. Philéas Gagnon est d'opinion qu'il y eut des imprimés québécois avant 1764, c'est-à-dire avant la fondation de la Bibliothèque de Québec. Ces imprimés seraient deux mandements de Mgr Pontbriand, l'un du mois d'avril et l'autre du mois d'octobre 1759, apparemment tous deux imprimés au pays.

Mais quittons l'imprimerie pour revenir aux bibliothèques publiques.

*
* *

Les inventaires statistiques sur les bibliothèques publiques, dans la province de Québec, sont plus que rares et le premier que nous avons pu trouver porte l'année de 1893 et fut publié sous le titre de "Statistics of Public Libraries in the United States and Canada", par Weston Flint, Statistician of the Bureau of Education, Washington.

Dans ce volume, l'on voit que la statistique y est donnée de 27 bibliothèques, qui comprennent celles de la Législature de Québec, du Barreau de Québec et de Montréal, des universités et de nos institutions d'enseignement secondaire à cette époque, et de quelques autres bibliothèques publiques, telles que celles de l'Institut Canadien, de l'Institut Fraser de Montréal, de la Société d'Horticulture de Montréal, du Mechanic Institute de Montréal, de la Société d'Histoire Naturelle et de la Young Men's Christian Association de Montréal.

À Québec, l'on voit figurer celle des ouvriers et, enfin, à Sherbrooke, celle de l'Union Artistique. Ces bibliothèques renferment ensemble 459,781 volumes et, de plus, 31,073 brochures, ce qui forme un total de 490,354 publications. Au cours de l'année 1891, date de ce relevé statistique, ces différentes bibliothèques avaient acheté 12,648 volumes et 9,692 brochures.

Le Bureau des Statistiques de Québec a voulu faire un inventaire de nos bibliothèques publiques et c'est pourquoi, en 1924, grâce à l'obligeance des inspecteurs d'école qui lui ont fourni la liste des bibliothèques publiques, paroissiales ou scolaires de leur district respectif, ce Bureau a pu se procurer les statistiques de ces différentes bibliothèques, dont voici d'ailleurs, un court sommaire statistique:

Bibliothèques publiques—Elles sont au nombre de 15, dont 6 à Montréal, 7 à Québec, une à Sherbrooke et la dernière à Shawinigan Falls. Réunies, ces bibliothèques comptaient, en 1924,

518,961 volumes reliés et 37,413 brochures, ce qui fait un total de 556,374 publications.

Bibliothèques paroissiales—Celles-ci sont au nombre de 225; elles renferment 140,668 volumes reliés et 14,982 brochures; total 155,650 publications, sans compter que ces bibliothèques avaient des abonnements annuels à des revues et des journaux, au nombre de 228.

Bibliothèques scolaires—Elles sont classées en quatre catégories. Celles des universités, des collèges classiques, des écoles normales et des institutions indépendantes non subventionnées, d'enseignement secondaire et supérieur.

Les quatre universités avaient 558,684 volumes; les 21 collèges classiques en comptaient 489,038; 1,614 écoles primaires catholiques avaient des bibliothèques, dont le nombre de volumes était de 418,119, sans compter les écoles primaires protestantes qui en possédaient un nombre approximatif de 25,000, ce qui fait un total de 443,119; enfin, dans les autres institutions l'on comptait 20 bibliothèques n'ayant pas moins de 1,650,950 volumes. Donc les bibliothèques scolaires étaient au nombre de 1,659 dans la Province, en 1924, et avaient 3,141,791 volumes.

Pour résumer, disons que la province de Québec possédait, en 1924, des bibliothèques publiques, de sociétés, paroissiales, ou scolaires au nombre de 1,899, renfermant ensemble pas moins de 3,853,815 volumes et brochures.

Depuis 1890 (2, ch. 24) la province de Québec possède une loi en vertu de laquelle les municipalités de cité, de ville ou de village sont autorisées à subventionner des bibliothèques publiques, mais nous n'en connaissons guère qui ne soient prévalues de cette loi, à date, si l'on en excepte la cité de Montréal.

* * *

Jetons, avant de clore cette partie de notre causerie, un coup d'œil sur notre voisine de l'Ouest et voyons ce qu'elle fait pour l'établissement et le maintien de bibliothèques publiques.

Dès 1882, la province d'Ontario passait une loi relative à l'établissement de bibliothèques publiques, en vertu de laquelle les conseils municipaux sont autorisés à prélever une certaine contribution sur les électeurs municipaux pour les fins de bibliothèques publiques. Cette taxe peut varier entre .50c et .75c per capita. (The Public Library Act, Ont. sect. 39). (1)

L'inspecteur des bibliothèques publiques d'Ontario est tenu de faire un rapport, chaque année, au ministre de l'Éducation. Voici quelques chiffres que nous extrayons du dernier rapport de ce fonctionnaire:

Bibliothèques publiques gratuites d'Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques.....	195
Population des villages et villes où sont situées ces bibliothèques.....	1,582,851
Dépenses encourues en 1923.....	\$ 873,636
Nombre de volumes.....	1,731,827
Circulation de volumes, 1923.....	7,791,492
Octroi de la Législature en 1923.....	\$ 32,083
Dépenses encourues pour l'achat de livres.....	\$ 149,453

Bibliothèques semi-publiques de sociétés, (Association public librairies) en Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques.....	271
Population des villages et des villes où sont situées ces bibliothèques.....	162,082
Dépenses encourues en 1923.....	\$ 52,603
Nombre de volumes.....	476,930
Circulation de volumes, 1923.....	742,019
Octroi de la Législature en 1923.....	\$ 12,483
Dépenses encourues pour achat de livres.....	\$ 22,147

(1) Le Département de l'Éducation accorde aussi des octrois à toutes les bibliothèques publiques en bon ordre, suivant l'échelle suivante: 50% jusqu'à \$250. sur les dépenses faites pour achat de livres, périodiques, journaux, reliure, catalogue; \$10. pour la salle de lecture, et de \$5 à \$20. aux bibliothèques qui n'ont que de \$25 à \$500. de revenus. Une bibliothèque ne reçoit pas plus de \$200 d'octroi de ce Département par année.

Bibliothèques scolaires, rurales en Ontario:

Nombre de bibliothèques ayant acheté pour \$10. de livres en 1922-23.	1,399
Dépensés encourus pour achat de livres en 1922-23. \$	20,029
Nombre de volumes.....	1,106,489
Octrois de la Législature. \$	8,276
Nombre total de bibliothèques scolaires sous la régie d'inspecteurs.	5,645

En résumé, Ontario possède 466 bibliothèques publiques et 5,645 bibliothèques scolaires, ce qui fait un grand total de 6,111

Dans les bibliothèques publiques seulement, l'on compte 2,208,757 volumes, non compris les volumes dans les bibliothèques scolaires, au nombre de 1,106,489, formant un grand total de 3,315,246 volumes. (Québec, 3,853,816).

Les dépenses pour achat de livres, au cours de 1922-23, ont été de \$191,284, dont \$52,842 provenaient d'octrois du Gouvernement.

Enfin, la province d'Ontario a dépensé pour ses bibliothèques en 1922-23, la somme de \$946,268, dont la plus grande partie a été absorbée par la construction de trois nouvelles bibliothèques publiques gratuites.

Elle possède une école ou département où les aspirants bibliothécaires reçoivent un entraînement professionnel; 30 étudiants s'y sont formés l'an dernier.

Chaque année, l'on y publie des catalogues de livres canadiens.

Il y a parfois échange d'assistants-bibliothécaires entre certaines villes d'Ontario et des villes en dehors du pays.

Dernier détail, l'on y publie une revue, qui est intitulée: "Ontario Library Review".

Voilà quelques faits que nous signalons à l'attention de nos auditeurs; ces données leur permettront sans doute de faire d'utiles réflexions et peut-être bien de ruminer quelques suggestions dont l'accomplissement serait à l'avantage de notre population.

* * *

En 1890, M. Eugène Rouillard présentait au public québécois une étude intéressante sur "Les Bibliothèques Populaires",

Après avoir exposé tout le bien qui peut découler de l'organisation de bibliothèques publiques, pour la diffusion des connaissances générales dans toutes les couches sociales, M. Rouillard en venait à parler des bibliothèques du Canada et de la province de Québec, en particulier, et il regrettait la pénurie où la population se trouvait à cette époque, relativement aux collections de livres.

Nous venons d'établir que bon nombre de bibliothèques publiques ont été fondées depuis cette époque, dans la province, sans compter les bibliothèques privées qui s'élaborent de plus en plus nombreuses. Mais un pas de plus vient d'être fait dans ce sens, par le gouvernement de cette province, à la dernière session—ce qui a grandement réjoui les auteurs canadiens. Les commissaires d'écoles seront tenus, dorénavant, de faire une part aux livres canadiens, quand ils achèteront des livres de récompenses pour être donnés aux élèves de leurs écoles.

En effet, voici comment se lit aujourd'hui l'article 2931 de la loi de l'Instruction publique:

"Pour avoir droit à une part de l'allocation sur le fonds des écoles publiques, il faut qu'une municipalité ait fourni la preuve:

40 Que, si cet examen (examen public de fin d'année) a été accompagné d'une distribution de prix aux frais de la municipalité, la moitié du montant affecté à cette fin a été employée à l'achat de livres canadiens". Cette loi deviendra en vigueur en 1926.

Certains journaux de la province encouragent encore le livre canadien et gardent une librairie bien assortie, à l'avantage de leurs lecteurs. Parmi les journaux qui se préoccupent tout particulièrement de la diffusion du livre canadien, signalons "l'Action Catholique", de Québec, le "Devoir", de Montréal, le "Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, et l'"ECLAIREUR", de Beauveville.

Si ces initiatives n'aident pas directement à la création de bibliothèques publiques, elles contribuent certainement à l'enrichissement des bibliothèques privées et répandent le goût de la lecture au sein des classes populaires, en préparant les esprits aux sacrifices nécessaires à la création d'un plus grand nombre de bibliothèques publiques, dans nos villes et villages.

Nous lisons récemment les paroles suivantes, dans un journal de campagne:

"Que l'on voyage dans tout le Canada, et partout où l'on rencontrera un groupement de Canadiens français, on le trouvera à l'ombre du clocher paroissial.

Mais si la paroisse est une sauvegarde, ne peut-on pas la compléter en y ajoutant la bibliothèque scolaire, si instructive, si utile pour notre jeunesse campagnarde?

Tout un mouvement est à se créer actuellement, dans notre Province pour doter nos villages et nos petites villes de bibliothèques scolaires. Les têtes dirigeantes du clergé s'y intéressent, nous assure-t-on, pendant que de hauts personnages politiques y voient un moyen de retenir nos jeunes gens en leur fournissant la meilleure des distractions: Le livre."

Le goût du livre canadien se développe de plus en plus et un éditeur disait encore tout dernièrement:

"L'industrie du livre a pris une telle expansion que je suis forcé de décupler la grandeur de mes bureaux. Au début nous avions peine à vendre 1000 volumes sur une édition de 3000, alors que nous sommes maintenant assurés d'une vente de plus de 10 000 à chaque édition—ce qui nous force de faire imprimer 13,000 exemplaires à chaque édition".

Signalons, enfin, la fondation d'éditions de tracts, qui répandent par milliers, périodiquement des études succinctes sur des sujets d'actualité, ce qui a pour effet de rendre rapide la lecture de ces brochures; de même encore leur format minuscule et peu encombrant en facilite l'enfouissement dans le gousset pour les lire en voyage, ou simplement en se rendant à son travail, en tramway.

L'œuvre des tracts de l'Action Sociale Populaire, de Montréal sous la direction des RR. PP. Jésuites et celle, de fondation récente, de Chicoutimi, sont deux initiatives heureuses qui constituent un acheminement vers la création de bibliothèques publiques, parce qu'elles donnent le goût de la bonne et saine lecture,

En attendant que nous ayons des philanthropes-millionnaires pour doter nos villages et nos villes de bibliothèques publiques, comme aux Etats-Unis, souhaitons que l'initiative privée, aidée des pouvoirs publics, saura y suppléer en travaillant à la fondation d'un plus grand nombre de bibliothèques, où s'achemineront, de plus en plus nombreux, aux heures de loisirs, ceux qui ont la légitime ambition d'orner leur intelligence chaque jour davantage, afin d'augmenter leur force de production intellectuelle; aussi pour que la race dont nous sommes continue à maintenir allumé sur la terre canadienne le flambeau que notre Mère-patrie n'a cessé de faire briller d'un si vif éclat sur tous les problèmes qui intéressent le bien-être de l'humanité, depuis des siècles, ce qui lui a acquis dans le monde cette réputation d'intellectualité dont elle est si fière à bon droit.

Nous sommes fils de son sang, soyons aussi les enfants de sa pensée limpide, de son verbe harmonieux et de son cœur généreux, en communiant à la source vivifiante et abondante de ses bons livres, afin que le livre canadien, lui aussi, s'apparente de plus en plus avec les nombreux chefs-d'œuvre de la littérature française.

LES DERNIERS PARUS

par Damase POTVIN



Damase Potvin

Monsieur le président,

Paul Bourget a exprimé, un jour, que dans cinquante ans, on ne compterait pas un seul Français qui n'aura pas publié au moins un volume. Et le fait est que du train dont vont les choses, Paul Bourget aura raison. Peut-être pourrais-je me montrer aussi bon prophète que l'auteur du "Démon du Midi" en disant que grâce aux premiers stimulants qu'on a servis en ces dernières années à ceux de mon pays qui se sentent le goût d'écrire, dans soixante-quinze ans, tous ceux qui, au Canada-français, ont appris à lire et à écrire—écrire dans le sens élémentaire du mot—au-

ront publié, au moins, un article de revue. Nous sommes des écrivains-nés, il n'y a pas à discuter là-dessus, comme, d'ailleurs, nous sommes tout naturellement des discoureurs. Un de nos humoristes a dit que là où il y a trois Canadiens-français réunis autour d'une table, on peut enregistrer au moins quatre discours. Et les journalistes sont tous les jours en mesure de constater la vérité de cet adage improvisé. Nous avons la "speechomanie" et nous aurions aussi la "scriptomanie". Quel dicton pourrions-nous inventer sur nos écrivains? Qu'aurions-nous à prédire?

Que si la perspective de la récompense matérielle du prix s'accusait davantage, il y aurait, dans vingt-cinq ans, plus d'auteurs que de lecteurs et, vraiment alors, il faudrait plaindre les auteurs qui n'auraient plus qu'à se préparer—s'ils n'ont que le moyen d'écrire pour vivre—à mourir sur la paille "en pressant tendrement un navet sur leur cœur", comme disait Louis Veillot.

Aussi faut-il absolument compter sur une augmentation beaucoup plus considérable du nombre des lecteurs que sur la multiplication des auteurs.

On a créé un marché pour notre fromage, pour nos fraises de l'Île d'Orléans, pour le sirop et le sucre d'érable de la Beauce, pour les bleuets du Lac-St-Jean, pour la volaille de Charlevoix et pour le saumon de Gaspé et du Saguenay; pourquoi ne pas chercher à en créer un pour les ouvrages des auteurs du Canada Français? C'est bien le moins que nous puissions espérer, nous qui aimons à nous proclamer les premiers en tout et partout, que ce soit dans la production des graines de semence ou dans les plus abstraites manifestations de la trans-métaphysique.

Aussi bien ne cesserons-nous jamais de proclamer que nos classes, à partir du dernier colon ou du plus humble de nos ouvriers, jusqu'au plus lettré de nos professionnels et au plus désintéressé de nos libraires, doivent tout d'abord encourager nos auteurs en achetant leurs ouvrages de préférence à tout autre, en les lisant et en les vendant aux meilleures conditions possible.

Sans cela, serions-nous les premiers dans le "base-ball" et le "hockey", voire même insurpassables dans les "mots croisés", nous serons toujours un décalque de la plus basse des classes du peuple voisin, le peuple à tout faire et à rester toujours "peuple".

On m'a donné, ce soir, pour tâche aussi agréable dans le fond que difficile dans l'exécution de parler des derniers présentés sur nos fonts baptismaux littéraires.

Mon Dieu! par où commencer, d'abord? Et puis, quelle délimitation, dans le temps, faut-il fixer pour qu'un livre soit classé parmi ceux que l'on range dans la catégorie des derniers-nés? Un an, deux ans, six mois? Faisons bien attention de déclarer qu'un livre sera sorti de l'enfance de l'actualité littéraire quand il aura l'âge de raison. . . Même si je prenais la dernière année pour limite, serait-il possible de parler convenablement, dans le cadre d'une déjà pas assez courte causerie, de tous les livres des auteurs québécois parus durant cette année, surtout quand nous avons à faire face à la pléthore du stimulant provoqué par la fondation du Prix David? Si l'on considérait, par exemple, comme derniers-nés tous les ouvrages qui ont été soumis au concours provincial, depuis qu'il est institué, deux ans seulement, j'aurais à faire l'énumération de 150 volumes, sans compter ceux que leurs auteurs n'ont pas voulu enregistrer au concours; et il y en a peut-être plus qu'on ne pense.

Alors, quoi? A quoi peut-on reconnaître les derniers-nés chez nous?

Le printemps de la librairie fleurit en même temps que le printemps marqué au calendrier. . . et je vois une pile de livres accumulée sur mon pupitre; elle menace de s'écrouler, et, à côté, dans un espace libre, j'aperçois, là-bas, au-delà de ma fenêtre, le soleil se disputer avec la pluie au-dessus du large horizon de la vallée de la rivière Saint-Charles. Le temps, la nature et le ciel écrivent aussi leurs livres aux pérépéties innombrables. Là, tout est roman; et l'imagination, semble-t-il, appartient aux choses, alors que, quelquefois, hé! hé! elle est pauvre chez les gens.

Et cette pile de livres me sauve, encore que je la contemple non sans quelque effarement. Et voilà qu'en la contemplant, j'ai une idée. "Mon Dieu! qu'elle doit s'ennuyer!", dira un malin N'importe, la voici et elle est d'autant plus facile à présenter qu'on pourrait la croire seule. Tout simplement, je regarderai comme derniers-nés dans notre monde littéraire les volumes que j'ai devant moi, sur la pile de droite, au moment où j'ai écrit ces lignes que je lis. Et ainsi, le hasard des envois que l'on aura fait au modeste publiciste que je suis, sera le juge de ma nomenclature. Que ceux donc qui m'ont ignoré, en ces derniers mois—ou même dernières années—dans leur service de presse, s'arrachent ce qui leur reste de cheveux! . . .

Je prends donc le premier sur la pile; nécessairement, c'est le dernier paru, si l'on en juge par la façon généralement adoptée d'empiler les livres sur son bureau.

Je vous présente donc "La Campagne Canadienne", croquis et leçons, par le Rév. Père Adéard Dugré, s. j. A lire seulement le titre et le sous-titre, on dirait bien une étude. Mais il s'agit d'un roman, oh! roman d'intrigue très simple et qui n'a rien, heureusement, de Ponson du Terrail ou de Ernest Capendu ou encore de Pierre Benoît, qui a eu l'intelligence de publier des romans-feuilletons intéressants pour les concierges sous les apparences de livres sérieux. "La Campagne Canadienne" est ce qu'il y a de mieux, dans le genre, depuis "Jean Rivard", la méthode moderne française du roman régionaliste en plus.

Puis voici la "Géographie Générale", publiée d'après les manuscrits de l'auteur, Emile Miller, par l'abbé Ad. Desrosiers, ouvrage orné de 38 gravures dans le texte et de 32 planches hors texte. Voilà un ouvrage, mi-manuel mi-étude, qu'il serait à souhaiter de voir dans toutes nos bibliothèques scolaires, et aussi dans les autres. Il constituerait, à mon sens, une base solide aux études trop superficielles que nous faisons de la géographie dans nos écoles, où l'on se tient trop, je crois, au pied de la lettre du manuel. Je parle, bien entendu, de mon temps de

petite école; et il y a malheureusement pour moi bien longtemps de cela.

Je vous avertis que je pige au hasard dans ma pile.

Voici "De Ci, De Ca," nouvelles, par Yvonne Couet. Jolis tableautins, brossés avec une dextérité toute féminine. De l'observation peut-être plus que chez le commun de nos écrivains.

"Monographies Economiques", par Emile Benoist, diplômé de l'Ecole de Sciences Sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, résultat d'une des "enquêtes du Devoir", avec préface de M. Edouard Montpetit, et dans lequel l'auteur parle des principales maisons de commerce canadiennes-françaises. Ce livre apprend aux nôtres comment profiter d'une population qui nous offre une clientèle de près de trois millions. Il indique à nos hommes de commerce la voie à suivre et il offre, de ce chef, un singulier intérêt. Il nous révèle la vie commerciale chez nous et il nous donne une leçon: celle de la réussite à laquelle quelques-uns des nôtres ont atteint.

Et voici "A l'Ombre des Erables", par M. l'abbé Camille Roy. Je le cite simplement car je n'aurai pas l'outrecuidance de vouloir même qualifier ce volume de critique aussi sincère d'inspiration que de belle tenue littéraire, volume, d'ailleurs, officiellement consacré par le jury du Prix David qui l'a couronné dans son dernier verdict. Et il serait malséant ici de provoquer ce qui semblerait un droit d'appel.

Une jolie brochure me tombe sous la main, sortie des presses ontariennes à la fin de l'hiver. C'est "Vers le Beau" de Marie Sylvia, Sœur Ste-Marie-Thomas-d'Aquin, de l'Institut Jeanne-d'Arc d'Ottawa. Il y a plaisir à murmurer les chants qui y sont donnés et les méditations pieuses qui nous sont offertes.

Je prends toujours au hasard et je saisis une petite brochure pleine de jolis tableaux champêtres en vers et en prose. Il y a là, dans "Au Fil de l'Heure du Gai Sçavoir" de purs petits chefs-d'œuvres, ce qui ne nous surprend pas d'ailleurs de l'auteur, M. Louis-Joseph Doucet.

Puis viennent les délicieuses "Opales" de Marthe des Serres, si franchement originales, puis "Tu m'as Donné le Plus Doux Rêve", de Madame Pauline Fréchette, dont les petits poèmes sur maintes choses ténues de la vie sont vraiment reposants.

Et tout de suite après vient un livre d'un sérieux à faire frémir: "La Formation du Régime Scolaire Canadien-Français", par le Rév. Père Egide Roy, présentement dans les lointaines missions de la Chine et qui, tout au salut des âmes des Célestes, n'a probablement cure de l'intérêt que son livre a provoqué.

Encore un recueil de vers "Les Aubes sur les Cimes", de A. Baker, titre d'une poésie captivante et qui est pourtant d'un poète philosophe, l'un des seuls que nous ayons, et qu'il faudrait conserver.

Vient ensuite "Les Ailes qui s'Ouvrent", de Jovette; à l'heure où tant d'oiseaux vont prendre leurs ébats parmi la jeune verdure, c'est plaisir de voir s'ouvrir ces ailes-là.

Un peu désorientés par cette transition toujours assez brève en pays froid, entré l'hiver et l'été, nous voyons ces oiseaux se livrer dans l'espace à des zig-zags capricieux, et justement il me vient sous la main le premier volume de la série des "Zig-zags Autour de nos Parlers" de M. L.-P. Geoffrion. On sait tout le bien qu'on en a dit.

Puis, avec la venue du printemps, voici très à propos: "Aimons, Rions, Chantons en France et au Canada". méli-mélo très intéressant en prose et en vers de M. Eugène Lasalle, de Montréal.

Ce qui vient ensuite n'est pas tout à fait un "dernier paru". Mais je le prends toujours dans la pile que j'ai devant moi. C'est "Notes Sur la Métapédia", par l'abbé Jos.-D. Michaud, précieuse monographie paroissiale ou régionale dont nous voudrions bien des répliques en faveur de la petite histoire de notre province. Mais voici qu'à la dernière minute je reçois de M. l'abbé Michaud, *Le Bic, étapes d'une paroisse*, magnifique monographie, bourrée de faits historiques, d'une bonne tenue littéraire et parue hier seulement. C'est vraiment le dernier paru.

Mais, celui-là, est-ce un dernier paru? Qu'importe, je le cite, C'est "Chi'naudes" de Frandero (Francis Desroches), auteur de "En Furetant" et de "Brumes du Soir". Si jeune, et déjà trois ouvrages imprimés! Par ses tableautins en vers il nous fait aimer la vie.

"Sur les Remparts", un livre de combat, m'arrive après; chaque chapitre sonne comme un coup de clairon et il est, tout le monde le sait, de l'abbé E.-V. Lavergne.

Aussitôt après vient "L'Homme Tombé", auquel l'humble publiciste que je suis avait prêté un Prix David et qui, en effet, en a obtenu un, lors du dernier concours littéraire provincial.

Voici maintenant—et c'est le cas de le dire—un intermède; quatre pièces de théâtre et fantaisies dramatiques:

"Le Chevalier de Colomb", de J.-Eug. Corriveau, dont on sait le très grand succès mérité à tous égards; "l'Appel du Missionnaire", petite pièce d'inspiration canadienne des plus méritantes dont le libretto est aussi de M. Corriveau et la musique de M. Roland Gingras: "Peuple sans Histoire", fantaisie en un acte du Fr Marie-Victorin qui devrait plaire sur la scène, de même que "Les Noces d'Or", de M. Gaillard de Champris que nous aurons à accepter bientôt comme l'un des nôtres.

Si l'opérette "Vive la Canadienne" de MM. Aimé Plamondon, J.-E. Corriveau et Omer Létourneau était imprimée, nous la trouverions certainement dans nos derniers parus, au chapitre du théâtre. Espérons que c'est pour l'année prochaine.

Mais j'arrive au fond de la pile—tant pis, ce soir, pour ceux qui auront oublié de m'adresser dans les derniers mois un exemplaire de leurs ouvrages.

Voici encore "l'Envol des Heures", de l'abbé Arthur Lacasse, dont la lecture, en effet, fait envoler le temps bien plus vite que le voudraient ceux de la quarantaine.

Et pour ne pas quitter la poésie, je n'aurai garde d'oublier un très intéressant recueil de vers publié au début de la dernière année et qui m'est d'autant plus cher à moi, humble journaliste dont le rôle est de faire les grands hommes, qu'il est d'un de mes collègues dans la presse rotative. Je veux parler "De l'Aube au Midi" de Alonzo Cinq-Mars qui vient de nous quitter pour le ciel ontarien et dont on eut pu dire assurément qu'il était "dignus intrare in nostro docto corpore".

Un jeune poète de Montréal, Robert Choquette, est entré dans l'actualité, l'autre jour, alors qu'avec M. Alphonse Désilets il a gagné la Médaille d'Argent du dernier concours des Poètes de Paris, concours ouvert aux poètes de langue française du monde entier. M. Robert Choquette vient de faire paraître... mais je m'arrête ici, car il n'y a encore rien de paru de M. Choquette et M. Désilets vient de nous faire voir qu'"A travers les Vents" était de son domaine".

Au fond de la pile, parce qu'il ne sont pas de date toute récente, je pige encore deux romans qui ont déjà fait beaucoup parler d'eux, ce qui est un bel éloge à leur faire en le rappelant; ce sont "Marcel Faure", de Jean-Charles Harvey, et "Jules Faubert", de Ubaldo Paquin, qui ont eu, tous deux dernièrement, l'honneur d'être cités à la barre de la Chambre. Bien des auteurs ne peuvent pas en dire autant.

Mais, mon Dieu! j'allais oublier l'histoire et nos historiens, quand c'est par là que j'aurais dû commencer. Allons plus loin alors. Me voici fouillant donc, au hasard toujours; mais dans une autre pile, à droite, parmi les plus fraîchement placés, et je tire "l'Histoire de la Colonisation dans la Province de Québec" de l'abbé Ivanhoe Caron. Quelle épopée! et quel beau livre à mettre entre toutes les mains! Puis voici les "Cours d'Histoire" de l'Hon. Ths Chapais (5 volumes), indispensables à tout Canadien qui sait lire. Et puis les derniers rapports de M. Pierre-Georges Roy en sa double qualité d'archiviste de la Province et de secrétaire de la Commission des Monuments Historiques. Je mentionne spécialement ses deux volumes contenant l'historique de tous les monuments de la province de Québec, un chef-d'œuvre dans le genre, une mine.

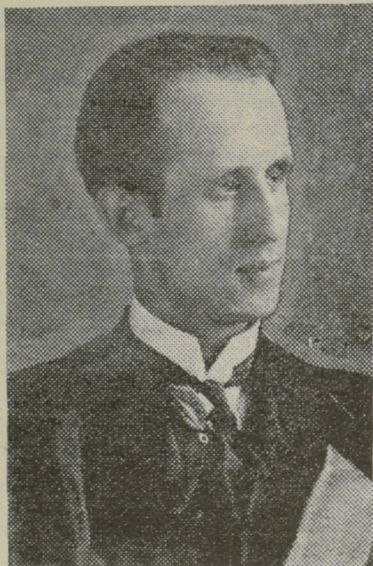
Et, à côté de la grande histoire, il y a la petite, plus particulièrement l'histoire de nos familles qui est, dans l'ensemble, celle de notre pays, et je mentionne plus particulièrement "l'Histoire de la Famille Magnan", par M. Hormisdas Magnan.

Voilà, mesdames et messieurs, pour l'histoire de notre littérature canadienne-française en ces derniers mois, en poésie, dans le roman, dans l'histoire, dans la nouvelle, etc. Histoire bien imparfaite, comme on peut le voir, esquissée au fil de la plume. J'ai passé des ouvrages, et peut-être des meilleurs, mais croyez qu'il n'y a pas de mauvaise volonté. Je ne dresse pas, ici, une statistique; j'é fais simplement une revue de mémoire ou basée sur des documents que j'ai présentement sous la main.

La meilleure preuve que notre littérature a fait des progrès depuis quelques années, c'est que pour être parfaitement au courant du mouvement littéraire de chez nous, un critique, aujourd'hui, ne devrait avoir à faire que noter au jour le jour ce qui paraît. On conçoit donc qu'il est facile de faire des oublis, dans une tentative de nomenclature comme celle qui je viens de tenter, quand sous le fouet du "struggle for life", tant d'autres besognes sollicitent notre attention et notre temps.

A L'HORIZON

par Alph. DESILETS



Alph. Désilets

La nomenclature suivante recueillie par les soins de M. Alphonse Désilets, a fait l'objet d'une fort intéressante causerie à l'ouverture de la Semaine du Livre Canadien, au dîner-causerie groupe québécois de la S. D. A. C. Dans cette causerie, M. Désilets s'est attaché à donner une note sur chacun des ouvrages qui doivent prochainement paraître sur le marché du livre canadien.

Voici ces ouvrages que M. Désilets voit à l'horizon:

Le Regiment de Carignan, son organisation et son action en Canada, de 1665 à 1668. Histoire des officiers et soldats qui s'éta-

blirent ensuite en notre pays; par MM. Régis Roy et Gérard Malchelosse; préface de M. Aegidius Fauteux. Sous presse, chez Ducharme, à Montréal.

Papineau et son temps: c'est le treizième volume des Mélanges Historiques de feu Benjamin Sulte, publié par les soins de M. G. Malchelosse; il y sera question de la situation de la colonie française devant l'élément anglais au Canada, de 1800 à 1837, et de la réputation désavantageuse faite aux Canadiens-français devant l'Angleterre, par les marchands anglais restés en notre pays.

Les Bois-Francs.—Tome 4ème.—Histoire, légende, coutumes et industries anciennes, colonisation, agriculture et développement éducationnel, dans une des vieilles régions de notre province, les Bois-Francs, comprenant les comtés d'Arthabaska, une partie de Lotbinière, Mégantic, Wolfe et Richmond. L'auteur, M. l'abbé Chs-Ed. Mailhiot, ancien curé, a déjà publié

trois volumes de son histoire des Bois-Francs. Le quatrième volume paraîtra dans quelques semaines.

La Gaspésie au soleil.—Le F. Antoine Bernard, c. s. v., déjà auteur des "Coquillage", publiées sous le pseudonyme de Marius, nous donnera dans quelques jours un splendide ouvrage de géographie, histoire et légende, où il décrit et raconte son pays natal, l'un des plus caractéristiques de notre littoral canadien, la Baie des Chaleurs et la Gaspésie. Le livre, de plus de 330 pages s'intitulant "La Gaspésie au soleil", sera d'une lecture attrayante et instructive. Edité au "Devoir", à Montréal, il se vendra 90 sous en librairie. (1)

Dictionnaire Historique et Géographique des paroisses et missions de la P. Q., par M. Hormisdas Magnan, publiciste. Cet ouvrage, de 700 pages, comprendra une courte mais substantielle monographie de chacune des 1325 paroisses et 200 dessertes de notre province, depuis la plus ancienne jusqu'aux dernières fondées, cette année même. C'est ici l'histoire canonique et civile de toute notre province et nous prévoyons que cette œuvre gigantesque rendra d'inappréciables services aux chercheurs et à tous les écrivains qui ont souci des choses et des gens du Canada-français.

Soirées de l'Ecole Littéraire: compilation, par M. Germain Beaulieu, président de cette institution littéraire de Montréal, et qui contiendra, outre de souvenirs précieux pour l'histoire de nos Lettres canadiennes, une nomenclature détaillée des œuvres publiées par les membres de l'Ecole Littéraire de Montréal, depuis sa fondation.

La Cité dans les fers, roman social, du genre Claude Farrère. (Les Condamnés à mort), par M. Ubald Paquin, professeur d'Ecole Normale, à Montréal, et qui est déjà l'auteur d'un roman fort aimé *Jules Faubert*.

Le Français, roman d'inspiration rurale canadienne par M. Damase Potvin. De même que dans son "Appel de la terre", l'auteur nous a montré le bouleversement moral qui est le partage des déracinés, de même il nous décrira, cette fois, l'emprise étonnante de notre terroir sur des âmes énergiques qu'une vocation naturelle attache aux horizons incomparables de notre pays.

M. Potvin est aussi près de mettre sous presse une nouvelle très captivante que nous avons eu le plaisir de lire en "claviscrit" (parce qu'elle est rédigée au clavigraph et non à la main), et il y raconte avec les incidents les plus saillants, l'odyssée des 21 pionniers du Saguenay et leur établissement dans ce royaume du Nord. M. Potvin nous promet pour l'an prochain un recueil de nouvelles, de contes et de croquis du terroir, qui s'intitulera "Sur la Grand'Route".

L'ombre du Beffroi, roman, de Madame A.-B. Lacerte, d'Ottawa, publié ces jours-ci aux éditions Edouard Garand, de Montréal.

L'Expatriée: sous le pseudo d'Andrée Jarret, Mlle Cécile Beaugard, publie chez Garand, un second roman, intitulé: "L'Expatriée", elle avait déjà à son crédit une "Moisson de souvenirs".

Mon Commis-Voyageur.—Notre ami et confrère J.-Eug. Corriveau, s'est rangé depuis dix ans parmi nos auteurs dramatiques les plus féconds et les plus gâtés du public. Le dernier triomphe remporté par l'opérette "Vive la Canadienne", du trio Plamondon-Corriveau-Létourneau, n'était pas pour le désister d'une entreprise nouvelle. Aussi M. Corriveau fera-t-il représenter sous peu une comédie dramatique en trois actes, qui s'appellera "Mon Commis-Voyageur". On devine ce que cette pièce nous réserve d'inattendus et de bon et franc rire.

Oh! ces Artistes. . .—Deux autres de nos membres, et non des moins talentueux, MM. Aimé Plamondon, de Québec et Emile Coderre, de Montréal, viennent de terminer en collaboration, un acte en vers, à quatre personnages, une femme-peintre un poète, un musicien et un Monsieur qui fait faire son portrait.

(1) Depuis cette causerie *La Gaspésie au Soleil* a paru en librairie et M. Désilets lui-même en parle dans la "Revue des Lectures" de la présente livraison du *Terroir*.

Cette pièce a pour titre "Oh! ces Artistes"... Il nous tarde de goûter les délicieux moments qu'elle nous laisse entrevoir.

Les Heures sereines.—Un volume de vers par le poète délicat et bien-aimé qu'est M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de St-Apollinaire de Lotbinière, M. l'abbé qui est déjà l'auteur de deux beaux livres de poésie, nous promet pour le cours de cette année un volume de prose qu'il appellera *Etudes et Pensées*.

A travers les Vents.—Premiers recueil de vers d'un jeune poète montréalais, de grand talent, M. Robert Choquette, à qui la "Revue des Poètes de France" vient de décerner une médaille d'argent, lors de son dernier concours annuel.

Les guérêts en fleur; poésies du terroir par M. Ulric Gingras, des Trois-Rivières. L'auteur était déjà père d'un joli recueil de poèmes intitulé: *La Chanson du Paysan*.

Aubades: poésies légères et poèmes de longue haleine, d'un poète de la nouvelle génération, M. Georges Boulanger, assistant-rédacteur au "Journal d'Agriculture", et l'un des membres les plus fervents de notre Société des Poètes.

L'Erreur de Pierre Giroir; roman du terroir, par le Dr J.-E.-A. Cloutier, de Cap St-Ignace, comté de l'Islet. Un extrait de ce roman a été primé au dernier concours littéraire de la Société des Arts, Sciences et Lettres, sous le titre capital de: "La Partie de Quat'Sept".

Pour la Terre et le Foyer.—Un volume d'études d'économie rurale et domestique, de sociologie, par Alphonse Désilets. Sous presse à la fin de ce mois.

LES LETTRES

par Aimé PLAMONDON



Aimé Plamondon

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je me rends parfaitement compte que je suis d'entre vous tous le moins qualifié pour répondre à la santé des lettres canadiennes. Mon âge qui m'interdit de me souvenir me défend encore plus sévèrement de prophétiser. En sorte que, pour éviter de vous débiter pendant quelques instants les ordinaires banalités qui seraient de mon domaine et que vous auriez peut-être l'aimable indulgence de faire semblant d'applaudir, je me permettrai seulement de vous livrer quelques pensées que j'ai glanées un peu partout, et dans les milieux les plus divers, depuis dix ans que je consacre une partie de mes loisirs au

culte de nos lettres nationales.

Pour qu'on puisse affirmer que notre littérature est véritablement en bonne santé, ne vous semble-t-il pas, Mesdames et Messieurs, qu'il faut de toute nécessité qu'on constate d'abord chez elle, à l'évidence, un développement normal, logiquement et incessamment accentué, au triple point de vue de la quantité, de la qualité et de la variété? Ne faut-il pas, au surplus qu'on puisse diagnostiquer avec certitude chez notre public en général une progression nettement marquée dans le goût et l'attrait qu'il éprouve pour les productions littéraires de chez nous, en même temps que dans l'encouragement qu'il daigne leur accorder.

D'abord le nombre de nos productions littéraires progresse-t-il de façon satisfaisante? Sur ce point, je crois que l'opinion générale est assez unanime à déclarer que nous produisons assez, que chaque année marque un léger progrès sur la précédente, quant au chiffre des volumes parus et même quant à l'apparence générale des éditions.

Sur la qualité de nos œuvres, quel est le sentiment prédominant?

Il semble que dans la majeure partie des cas, on s'accorde à reconnaître que notre forme est en progrès, que nos écrivains ont de plus en plus le souci de la phrase correcte, élégante même, que nous nous efforçons sérieusement de respecter comme il se doit les règles de la grammaire, de la syntaxe, et de nous conformer aux préceptes de la composition.

On entend ici et là cependant, il faut l'avouer, quelques critiques portant sur la nature même des pensées et des idées exprimées par nos auteurs. On trouve parfois que ces pensées ne sont pas assez fortes, assez nourries, que ces idées ne sont pas assez neuves ou assez rajeunies, assez originales, assez profondément exprimées.

On a probablement raison de protester contre certaines factures hâtives, négligées, quelquefois même, confessons-le, franchement mauvaises.

Venons-en maintenant à la variété de nos travaux littéraires. Voilà peut-être le point capital autour duquel se joue actuellement l'avenir de notre littérature nationale.

Nous avons de bons poètes, de doctes historiens, de laborieux économistes, mais nous n'avons presque pas de romanciers, de nouvellistes, de chroniqueurs, d'auteurs dramatiques.

C'est certainement là qu'est le malheur, car c'est ce qui fait que nous avons peine et misère à prendre contact avec notre "grand public", que ceux de nos gens qui lisent sont contraints pour satisfaire leur fringale de se nourrir presque exclusivement d'œuvres françaises qui les tiennent hors de notre contact, retardant ainsi le succès de nos œuvres et l'élan de notre littérature.

"Les auteurs canadiens, nous disait encore récemment, après bien d'autres, une personne intelligente et qui lit beaucoup, mais ils n'écrivent que des livres sérieux! Il faut bien qu'on achète des romans français, car ils ne nous en donnent jamais, et quand par hasard ils en écrivent, eh bien, il sont presque aussi sérieux que leurs autres livres!"

Faites la part d'exagération de cette opinion aussi large qu'il vous plaira, Mesdames et Messieurs, mais vous n'en conviendrez pas moins avec moi qu'il y a là un fond de vérité et que nous ne pourrions jamais pleinement intéresser à nos œuvres le public lecteur de chez nous tant que nous n'aurons pas à lui offrir un choix suffisant d'œuvres romanesques et de pièces de théâtre.

Je ne veux pas insister sur les causes qui expliquent et excusent cette pénurie d'œuvres de fiction et de compositions dramatiques chez nous.

Vous avez tous entendu de vos amis se demander devant vous, vous vous êtes probablement demandé vous-mêmes, si vraiment, notre mentalité passée et même présente, dans une certaine mesure, n'est point responsable de cet état de choses.

Vous vous êtes certainement dit parfois qu'aussi longtemps que quelques-uns des nôtres, et non des moindres, continueront à condamner avec des termes de malédiction, chez nos jeunes romanciers, nouvellistes et dramaturges, ce qu'ils célèbrent sur le mode dithyrambique dans les œuvres de Bourget, de Loti, de Bazin et chez les maîtres de la scène française, contemporaine, la situation de notre roman et de notre théâtre continuera à être rien moins qu'encourageante.

Quoiqu'il en soit, qu'il me soit permis de rendre hommage à un homme qui aura certes beaucoup fait pour développer

la littérature romanesque chez nous et de proclamer hautement que si dans quelques années d'ici, le roman canadien a conquis à la fois des écrivains et des lecteurs, il le devra en grande partie à l'œuvre utile et vaillante que poursuit actuellement l'éditeur montréalais Edouard Garand.

Enfin, pour terminer, disons un mot, très court, de notre public.

Sur ce point notre affirmation est très nette, très catégorique et nous déclarons que jamais nous n'avons eu jusqu'à ce jour un public aussi bien disposé à goûter les œuvres littéraires de chez nous, tant à la lecture qu'à l'audition.

Mais encore faut-il que nous nous donnions la peine de lui offrir ces œuvres en quantité suffisante et d'une qualité satisfaisante.

Si nous n'en agissons pas ainsi, notre bon public bien disposé se ralentira, il se détournera de nous et cette fois, ce sera bien fini, nous ne réussirons jamais plus à l'atteindre.

En conséquence, prenons bien garde à nous, travaillons sans relâche et de tout notre cœur au progrès de la littérature canadienne-française, car la génération qui monte ne nous pardonnerait certainement pas d'avoir refusé une si belle occasion de préparer à ses labeurs futurs une abondante moisson.

Ainsi donc, tout le monde à son poste, et tous dans une union ardente et fraternelle, bataillons courageusement pour la gloire raisonnée et profitable des lettres canadiennes.

LA PRESSE

Allocution de M. J.-C. HARVEY



J.-C. Harvey

M. Jean-Charles Harvey, rédacteur au "Soleil", répondit en ces termes à la santé de la presse: (1)

"Monsieur le chevalier Corriveau, dit-il, semble se plaindre de l'accueil que fait la presse aux œuvres dramatiques canadiennes. Je crois que la presse est dans les meilleures dispositions au monde. Elle ne refusera pas sa publicité au théâtre de chez nous; mais qu'on lui donne d'abord des œuvres dramatiques et elle donnera la publicité.

"Si le théâtre et les œuvres de fiction en général existent peu, dans cette province, c'est peut-être que l'on n'a pas exploité les vraies sources d'inspiration. Nos écrivains, pour la plupart, ont

érigé en doctrine et en système la littérature dite régionaliste ou de terroir. A mon sens, on a abusé de cette veine. Pour être vraiment vivante et intéressante, la littérature ne doit pas

(1) M. J.-E. Corriveau avait, en quelques mots bien trouvés, présenté la santé de la presse à ce dîner.

appartenir uniquement à un petit coin de terre, mais au monde entier. C'est dire qu'elle doit être humaine et puiser dans le fonds intime de l'être ce qui s'y trouve d'universel et d'éternel. Quand vous écrivez, mettez-y un peu de vous-mêmes, un peu de votre chair et de votre sang, et l'étranger, en vous lisant, sentira que celui qui a produit l'œuvre, tout en gardant les caractéristiques de sa patrie, est avant tout un homme, c'est-à-dire, un être qui, par certains sentiments et certaines pensées, sait émouvoir aussi bien le cœur d'un Japonais ou d'un Chinois que d'un Canadien ou d'un Français.

"Remarquez bien ceci: la littérature purement nationale ne renferme généralement pas de chefs-d'œuvre. Non pas que je la condamne; elle est nécessaire. Elle n'est pas unique, loin de là. Elle est un genre, une portion de l'art, peut-être même une simple couleur locale, un habit dont se revêt une substance. Or, il faut donner moins d'importance à la couleur et à l'habit qu'à la substance.

"J'avoue toutefois qu'il y a progrès. Je félicite l'initiative de la Société des auteurs, qui veut faire la diffusion de l'écrit canadien. Elle contribue ainsi à améliorer le sort matériel de nos écrivains, et, en procurant à ceux-ci plus de confort, aide à l'élaboration de l'œuvre de demain, que nous attendons tous avec ferveur."

Eduquer, c'est faire sortir une jeune âme de sa grossière enveloppe d'ignorance et de corruption originelle, et la préparer à jouir des grands biens de la vie intellectuelle et morale. L'éducation a donc pour but de former l'esprit et le cœur des enfants. MONSABRÉ.

* * *

Allez droit au cœur. Qu'importe que l'intelligence çprouve un léger retard, pourvu que le cœur soit bien pris. L'esprit marche plus sûrement et plus vite en compagnie d'un cœur droit.

* * *

Shakespeare n'est pas seulement l'un des plus grands poètes dramatiques de tous les pays et de tous les temps; il en est aussi l'un des plus discutés. Il y a quelques années la bibliothèque shakespearienne se composait déjà de plus de quatre mille volumes écrits par les admirateurs ou par les détracteurs du poète, elle s'est encore beaucoup enrichie depuis lors, et cela continue toujours.

* * *

La haine médite les crimes que la colère improvise. MONSABRÉ.

* * *

Il vaut mieux apprendre et bien savoir une chose, que connaître un peu de tout.

Il vaut mieux vouloir fermement que désirer beaucoup.

Il vaut mieux se laisser bien conduire, que courir en liberté.

MONSABRÉ.

* * *

Il y a des gens si tâtilons, si méticuleux, si inquiets, qu'ils semblent toujours chercher crachat pour s'y noyer. Souvent ils n'ont rien à faire et ne trouvent jamais le temps d'en venir à bout!

MONSABRÉ.

* * *

L'incompréhensible n'humilie que les petits esprits. Une grande et forte raison trouve tout naturel de plier ses ailes devant le mystère et d'adorer l'Être supérieur qui s'en est fait un vêtement. Elle estime que c'est un grand honneur pour elle de le connaître, même sans le comprendre.

MONSABRÉ.

UNE PARTIE DE QUAT' SEPT

Deuxième prix du dernier concours littéraire de la Société des
Arts, Sciences et Lettres.

PAR LE DR

J.-E.-A. CLOUTIER

Bientôt s'engagea la partie de quatre-sept, bruyante, enthousiaste, pleine d'entrain et de gaieté. Ce fut l'oncle Samuel qui ouvrit le feu avec ma tante Zélie comme partenaire. C'étaient deux forts joueurs, ambitieux et retors. Aussi restèrent-ils à la table une bonne partie de la veillée; les relèves se succédant parfois avec une rapidité déconcertante.

L'oncle Samuel, goguenard et taquin, jubilait, et scandait chacun de ses hauts-faits de coups de poings sonores qui tombaient drus sur la table de chêne. Il se produisit même au cours de la soirée plusieurs incidents assez désagréables pour ceux qui en furent victimes, entre autres, deux "capots" qui échurent à l'oncle Désiré et à l'oncle Damase ainsi qu'à leurs infortunées partenaires.

Ce qui ne manqua pas à chaque fois d'exciter la verve gouailleuse des vainqueurs, de provoquer des explosions triomphales, les applaudissements et les sarcasmes de cet incorrigible gascon qu'était l'oncle Sam, accompagnés du rire perlé et moqueur de ma tante Zélie

La table de jeu était devenue le point de mire de toute l'assistance. Mon père, bien qu'il eut la réputation d'être un joueur redoutable, avait, lui aussi, ce soir-là, essuyé sa part de défaites. Anxieux de redorer son blason, il se décida, sur la fin de la veillée à tenter un suprême effort.

—Je prends les meilleurs avec Primitive, lança-t-il, comme un défi aux vainqueurs. On va voir si on n'en viendra pas à bout de ces veinards-là.

—Correct! acquiesça, d'un air narquois, mon oncle Samuel, toujours confiant dans son étoile. La partie d'honneur!

Bientôt les quatre antagonistes furent en présence. Tout le monde attentif s'était reserré autour de la table. Chacun prenant partie soit pour un côté soit pour l'autre. Les uns souhaitaient aux vainqueurs la continuation de leurs succès. D'autres et de beaucoup les plus nombreux ayant pour la plupart une petite vengeance à assouvir, appelaient de tous leurs vœux les plus grandes humiliations sur les armes de l'oncle Sam.

Les choses se firent en règle. Ils coupèrent d'abord pour la "donne" qui échut à mon père. L'oncle eut donc la main. La partie était devenue silencieuse, presque solennelle. On n'entendait

plus que le bruit de ces poings osseux martelant, rapides comme une grêle, le bois de la table.

La première manche se termina à l'avantage de mon père. Sept à quatre. Le silence s'était un moment rompu. Les spectateurs s'agitaient et commençaient à jubiler.

—Ah! Ah! Tu vas trouver la soupe chaude, mon Samuel, cria quelqu'un.

—Bah! Pourvu que ton petit chien d'hier soir ne s'ébouillante pas en la gobant, riposta ce dernier, reconnaissant la voix de Gédéon Fadasse, le maître-chantre, arrivé en *survenant* durant la veillée et à qui il avait, la veille, infligé une défaite humiliante.

Mon oncle à son tour mêla les cartes. On l'obligea à faire couper, car on se méfiait de lui. Il distribua, puis la deuxième manche commença... Cette fois, la chance sembla vouloir retourner à ses anciennes amours? Le camp de l'oncle marqua huit à trois. Bougre! C'était une partie chaude!!

—Dix à douze! cria mon père, s'exaltant au jeu. Allons, Primitive! Brasse ça comme il faut. Coupons ça court. En trois bouillons en dehors du chaudron!! Un capot pour le steck ou, si t'aimes mieux, un petit chien pour leurs étrennes.....

—Aie! toi, là! Attention Pierre! Doucement un peu. Ça se donne, à deux, tu sais, ces choses-là. N'est-ce pas Zélie? Plantons-nous. Y es-tu?

—Oui, c'est ça, fit cette dernière. Les autres ont eu leur part: deux beaux capots! Faut pas être chiche. Donnons un petit chien à Pierre. C'est bien le moins, le maître de la maison, il mérite bien qu'on y mette un petit fion.....

—Ben! V'là le reste! Zélie qui fait des rimettes, à c'te heure, fit mon père vexé.

Pendant ce temps, ma tante Primitive, les mains un peu gourdes, distribuait lentement les cartes, palpant chacune entre le pouce et l'index pour bien s'assurer qu'elle n'en donnait pas plus qu'il ne faut à chaque joueur.

C'était, cette fois, à ma tante Zélie la main. Une main déplorable qui la fit pâlir de dépit: des bâtons et quelques figures.

Son meilleur jeu était en pique. Trois piques au neuf. Neuf, dame, valet, Elle attaque donc avec sa dame; mon père mit le huit; l'oncle Samuel sur

lequel tous les regards étaient maintenant fixés, sentit un frisson d'horreur courir le long de son échine. Il n'avait que le roi sec. Certes il eut bien la tentation de renoncer. Mais cela n'était pas faisable dans les circonstances. Il ne fallait toujours pas ajouter le déshonneur à la défaite. Il fallait donc jouer ce roi, bien qu'il pressentit tout le danger auquel cela l'exposait. La couverture ne se fit pas attendre. Avec un sourire narquois et plein de défi, ma tante Primitive jeta le sept de pique.

Horreur! Le cataclysme allait-il donc ce produire

L'arrivée de Blucker, au soir de Waterloo, ne produisit pas sur Napoléon une émotion plus intense que celle ressentie par les adversaires de mon père, à l'apparition de cette carte fatidique!

—Ramasse, Ramasse, Samuel! lança ma tante Primitive, pendant que le pauvre oncle, comme abasourdi du coup qu'il prévoyait, ne pouvait se décider à encaisser cette levée. On aurait dit que, saisi d'une suprême répugnance, il n'osait toucher à cette chose venimeuse.

Et la défaite, grimaçante, ignominieuse, après de si brillants succès, se présenta alors dans tout son horreur aux yeux consternés des deux partenaires.

—Allons! Samuel, dit ma tante Zélie suppliante, relevez çà. Mais ce dernier n'avait même pas un neuf dans son jeu. Le roi et le valet de cœur comme deux soldats pris de panique semblaient se dissimuler lentement derrière l'as de carreau *pas gardé* et le roi de trèfle tristement escorté d'un sept et d'un huit. La catastrophe était là, imminente, inévitable.

L'oncle acculé essaya bien un petit trèfle. Hélas! qui ne connaît la trahison de la fortune des armes et des cartes?

Il tomba dans le jeu de tante Primitive qui fit trois levées dans cette couleur, son dix de cœur puis, retourna dans le jeu de mon père, qui, avec trois formidables coups de poings, abattit deux dix et le neuf de cœur majeur.....

Des applaudissements frénétiques accueillirent cette *terminaison*, véritable coup de théâtre!

—Un chien! Un petit chien pour Samuel!! Oh le beau petit noir! Hourra! Hourra!!

La clameur fut longue à s'apaiser. Mais l'oncle Sam, était beau perdant. Il s'amusa bientôt avec les autres des facéties à son adresse et, finalement, mit tous les rieurs de son côté par une de ces bonnes "attrapes" dont il avait toujours une abondante réserve en son sac, et qu'il prodiguait, volontiers, aux dépens des plus naïfs. Cette fois ce fut le maître chantre, grand poseur de sa nature qui écopa.

CHEZ NOS MEMBRES

Le 16 avril dernier, les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres ont fait leur excursion annuelle à la "Cabane à sucre", se dirigeant encore une fois vers Beaupré où les excursionnistes ont passé la journée.

L'excursion était sous la direction de M. Alph. Desilets dont l'esprit d'initiative et le dévouement se sont manifestés dans tous les détails du voyage et du séjour à l'Hôtel Morel où se prit un joyeux dîner présidé par M. Narcisse Savoie.

Partis à dix heures de Québec les excursionnistes revinrent à Québec à six heures.

Ces derniers étaient: M. et Madame Alphonse Désilets, M. et Madame Narcisse Savoie, M. et Madame G.-E. Marquis, M. et Madame Geo. Morisset, M. et Madame L.-P. Morin, M. et Madame Aimé Plamondon, M., Madame et Mademoiselle A. de Belval, M. et Madame Damase Potvin; Mesdames Henry Doyle, J.-R. Gagné, R. Lacroix; Mesdemoiselles Louise Laflamme, Hélène Durand, Corinne Méthot; M.M. Cyr. Vaillancourt, Chs. Montminy, E.-E. Donovan, Alex. Mousset, Chs. Langevin, Louis-Marie Gagnon, Jean-Marc Denault, le Dr Turcot.

Le 10 mai, M. Jean Landrieu, ingénieur agricole de Nantes, France, en visite au Canada, a été invité à faire une causerie devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres qui s'étaient pour la circonstance réunis dans la salle du Recorder à l'Hôtel de Ville au nombre d'une quarantaine.

M. Landrieu a été présenté par M. Alph. Desilets. Notre hôte a parlé de la Bretagne qu'il connaît à fond. Il a fait visiter en particulier à ses auditeurs le Morbihan et le Finistère dont il a très doctement décrit certains aspects de la topographie; il a dit la mentalité des habitants de cette région et a raconté quelques-unes des légendes du pays. Il a surtout esquissé des traits de la rude vie des marins bretons.

Pendant plus d'une heure, M. Landrieu a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole chaude et facile, son improvisation donnant absolument l'illusion d'un travail préparé avec soins.

Au nom de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Alphonse Desilets, qui présidait cette réunion, a chaleureusement félicité notre aimable visiteur.

Puis, il y eut exhibition de quelques films de vues animées appartenant au département de l'agriculture.

M. Onésime Gagnon, avocat, ancien président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait à la fin d'avril une très intéressante causerie du samedi devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Gagnon a raconté l'aventure d'un groupe royaliste français en Ontario en vue de l'expansion française en ce pays à la suite de la révolution française.

L'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province a accordé son haut patronage à une grande représentation de l'opérette de nos collègues de la Société des Arts, Sciences et Lettres: Aimé Plamondon, J.-E. Corriveau et Omer Létourneau *Vive la Canadienne*, laquelle représentation a été donnée pour la deuxième fois, avec un très grand succès dans la salle des Chevaliers de Colomb, le 20 avril dernier. Un auditoire nombreux et choisi a chaleureusement applaudi et les interprètes et les auteurs.

Cette séance était sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES



*Ce qui se dit, ce qu'on raconte, ce qu'on insinue et ce qu'on annonce
un peu partout*

Vous ne voudriez pas que nous laissions passer un mois sans vous parler de Prix Littéraires. Il y en a de nouveaux : à l'Université de Paris, la bourse Emile Verhaeren a été doublée. *Le Petit Dauphinois* offre 2.000 francs pour un ouvrage sur les Alpes françaises. Un Prix Gustave Doré est ouvert aux Illustrateurs. A Alger, le Magazine a fondé le Prix des Grands Prix qui couronnera 300 lignes nord-africaine. Les journaux sportifs fondent un Prix de 6.000 francs pour un ouvrage sportif paru en 1925.

A l'Institut d'Etudes Hispaniques de l'Université de Paris, on va attribuer 4.000 francs à un mémoire. Un Prix de poésie Bardet (2.000 francs) sera donné tous les deux ans à un poète. Un Prix de l'Académie de Province est fondé par la Revue *Le Fleuve*.

Quant aux Prix existants on continue à les attribuer. Le Prix du Cornet a été attribué à M. Jacques Martel. Les Prix de la Société des Poètes français sont allés à M. Raymond Genty, R. Besançon, Maurice Chevrier, Georges Rollin.

Quant au prix de littérature coloniale les Treize annoncent qu'il sera donné à M. Charbonneau, auteur de *Mambu et son amour*.

Les amis de Beaudelaire ont engagé à la date du 23 février un procès en révision contre le jugement du 20 août 1857 qui condamne Beaudelaire à 300 francs d'amende et la suppression de six pièces des *Fleurs du Mal*. Depuis, vingt-deux éditeurs (et d'abord Les Maîtres du Livre) en 1911, ont fait des éditions complètes des *Fleurs du Mal*. La demande de révision à laquelle s'associe Mme Renaut de Broize, descendante des premiers éditeurs de Baudelaire, a été lancée dans le *Figaro* par M. Fernand Vandérem. Or, c'est le *Figaro* même qui en 1857 avait demandé une condamnation.

A ce propos, on a rappelé ce que les *Fleurs du Mal* avaient rapporté à Baudelaire. Le traité qu'il signa avec Poulet-Malassis le 30 décembre 1856 lui attribuait vingt-cinq centimes sur un tirage de 1.000 exemplaires; après quoi, la Librairie Michel Lévy, en 1867, acquit pour 50 ans la propriété totale de l'œuvre de Charles Beaudelaire au prix de 1.750 francs. En 1917, l'œuvre de Baudelaire est tombée dans le domaine public.

Des campagnes sont entreprises pour que le *Journal des Goncourt* soit publié ou tout au moins communiqué aux lecteurs de la Bibliothèque Nationale. On sait que c'est en septembre que le Ministre de l'Instruction publique doit prendre une décision.

M. Francis Peyre raconte, dans l'*Echo d'Alger*, cette amusante anecdote :

"Lors de son élection à l'Académie, un groupe d'Américains décida d'offrir un souvenir à Mgr Baudrillart. Le choix tomba sur une épée, naturellement.

"Quand il eut vent de cette décision, Mgr Baudrillart se montra à la fois reconnaissant et troublé. Et il employa toute son éloquence à faire comprendre à ses admirateurs qu'un tel présent ne convenait ni à son caractère, ni à son état, ni à son habit.

"L'ambassadeur des Etats-Unis—cette nation est tenace—lui remit l'épée quand même, mais à domicile, sans cérémonie, dans la plus stricte intimité."

La Renaissance provinciale publie les résultats du vote des adhérents à la Société des Ecrivains de Province, pour la désignation d'une Académie Goncourt provinciale. Les 196 réponses reçues désignaient plus de 50 écrivains, finalement Philéas Lebesgue obtint 148 voix; Francis Jammes, 147; Louis Mercier, 99; François Fabié, 90; Gabriel Sarrazin, 87; J. de Pesquidoux, 78; A. Le Braz, 78; L. Le Cardonnell, 69; Romain Rolland, 67; Ch. Th. Féret, 70.

Puis viennent: E. Guillaumin, Achille Millien, Pierre Hamp, Jean Rameau, Th. Botrel, Emile Baumann, Paul Harel, Edouard Schuré, Stéphen Liegeard, Ch. Grandmougin, etc., etc.

Ces résultats sont assez curieux, on voit par exemple que Romain Rolland et Louis Le Cardonnell, qui sont pourtant des écrivains illustres, obtiennent à eux deux moins de suffrages que Philéas Lebesgue seul et qu'ils arrivent après Gabriel Sarrazin et Anatole Le Braz.

D'ailleurs, cette Académie de Province ne sera pas platonique, elle attribuera chaque année un Prix Littéraire offert par les éditions du *Fleuve*.

Souventes fois, on s'est plu à tempêter contre le service postal que l'on dit fort mal fait.

Pourtant, il est des cas où les postiers méritent des mentions mieux qu'honorables.

On se souvient de ces lettres adressées à nos grands littérateurs avec la seule mention, Monsieur Untel, France.

Et bien, la chose vient encore de se renouveler, ces jours derniers et de façon assez cocasse, M. Edmond Rocher, le récent lauréat du Prix Balzac est un fervent ronsardisant.

Aussi quelqu'un qui le connaissait sous ce jour mais ignorait son adresse, lui fit tenir une lettre dont l'enveloppe était ainsi libellée :

A Monsieur Edmond Rocher,

Poète et disciple fidèle de Ronsard

L'auteur des *Pires Joies* fut assez surpris de recevoir dans son courrier une missive si imparfaitement adressée.

M. Henry Lapauze, fondateur et directeur de la *Renaissance politique et littéraire* et de la *Renaissance de l'Art français*, est décédé jeudi dernier au Petit-Palais, le Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, dont il était le conservateur depuis de nombreuses années et dont il a fait un musée d'un grand intérêt où toutes les tendances de l'art français d'hier sont représentées.

D'ailleurs Henry Lapauze ne s'était pas contenté d'organiser remarquablement ce Musée, il employait ses loisirs à de nombreuses études sur les questions artistiques; il s'est surtout beaucoup intéressé à Ingres dont il possédait une belle collection de

(Suite à la page 26)

LA REVUE DES LECTURES



GLANURES HISTORIQUES

Nous recevons de l'hon. juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, une intéressante brochure portant le titre de "Glanures Historiques et Légales" et, en sous-titre: "Autour de l'ordonnance de la marine de 1681." La brochure est dédiée à l'hon. juge Migneault, et à l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour Supérieure du Canada.

Ce travail historique de M. le juge Pouliot est le développement d'une conférence faite à un déjeuner-causerie du Jeune Barreau de Québec, le 10 juin 1921 et en présence du juge en chef sir François Lemieux.

L'auteur fait tout d'abord l'histoire de l'établissement d'une Cour d'Amirauté au Canada, le 12 janvier 1717; puis il rappelle l'Acte de Québec, l'Acte impérial de la marine marchande et parle ensuite de la validité des Edits et Ordonnances Royaux devant les tribunaux britanniques.

Cet ouvrage de M. le juge Pouliot est d'un haut intérêt historique et d'une profonde compétence juridique. Il sera lu avec plaisir par les membres de la Magistrature et du Barreau et aussi par tous ceux que les choses de notre histoire passionne.

En même temps que son dernier travail, M. le juge Pouliot nous fait le don gracieux et aimable des premières fleurs cueillies dans son jardin littéraire toutes embaumées encore et que vingt-cinq années n'ont pu faner.

C'est une brochure contenant des reminiscences de voyage joliment racontées, notes menues et délicates, écrites spécialement pour les membres de sa famille et, en effet, très affectionnellement dédiées par l'auteur à sa mère à qui il demande de trouver dans leur lecture "comme dans un pastel fané, mais toujours chéri, le souvenir et les traits des chers disparus."

Il y a plaisir à feuilleter, non seulement pour les membres de la famille du juge Pouliot, mais pour les étrangers, ces petites pages toutes fraîches encore et si sincèrement écrites.

D. P.

La branche du Cadastre au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, vient de publier toutes les proclamations relatives aux érections de municipalités, de paroisses et de cantons, etc., qui ont paru dans la Gazette Officielle de 1896 à 1924 inclusivement. Cette compilation, qui a été faite par M. Odessa Picher, un des officiers du Cadastre, fait suite au volume de C.-E. Deschamps, paru en 1896. C'est une publication précieuse que les gens de profession apprécieront, car elle leur évitera bien des recherches dans les 28 volumes de la Gazette Officielle parus depuis 1896.

LE BIC

"Les Etapes d'une paroisse", par l'abbé J. D. Michaud,
curé de Val Brillant.

J'ai passé, tout dernièrement, une soirée bien agréable. J'étais au chaud dans mon cabinet de travail à l'unique fenêtre hermétiquement fermée encore que mai fleurissait au calendrier depuis déjà plusieurs jours; et pourtant, le "nordet," le terrible "nordet" québécois soufflant en bourrasque dehors donnait encore l'illusion parfaite de l'hiver. Aussi la douce chaleur des calorifères invitait bien plus au travail qu'incitait à la promenade "emmé la jeune verdure" le joli mois de mai qui, dans le royaume du "nordet", n'existe que dans l'imagination des poètes.

Tout bonnement, armé d'un coupe-papier, je me mis au hasard à "coupailler"—auteur des Zigs-Zags, venez-moi en aide!—à travers les feuillets d'un gros in-folio de plus de 300 pages que je venais de recevoir. Je l'avoue: peu d'enthousiasme, d'abord, dans mon œuvre de déqualcage; je jetais un coup d'œil ici, coup d'œil là dans les pages découvertes subitement par mon coupe-papier; et je lisais un paragraphe par-ci, une page par là. Je saisis comme cela, à vue d'œil, ici un fait historique inédit, là une légende, plus loin, le rappel d'une tradition; enfin, je m'arrêtai. Je revins aux toutes premières pages du livre que je commençai à lire attentivement. J'allai jusqu'au bout.... Un coq chanta du fond d'une cave voisine, quand je terminai la lecture de l'ouvrage.

C'est l'histoire complète d'une des plus intéressantes et des plus anciennes régions du territoire de l'ancienne Nouvelle-France que nous trace l'abbé Michaud, et, nous n'exagérons pas, c'est fait d'une façon de maître. On lit cet ouvrage comme un intéressant roman. Que de faits inédits, insoupçonnés, l'auteur nous donne sur la vie passée de ce pittoresque coin de notre province.

Dans un article publié sur cet ouvrage dans un dernier numéro du Progrès du Golfe, et signé Laurent Du Golfe, relativement à ces faits historiques révélés par M. l'abbé Michaud, on lit, entre autres choses:

"Par exemple, combien de Canadiens, à part quelques rares chercheurs, savaient que le Bic avait été reconnu, entre 1497 et 1675,—oui déjà!—par des pêcheurs Basques, par Jean Cabot, Gaspard Cortéreal, Jean Denys, Valasco et Thomas Aubert; qu'il avait été, pour Vauban, un sujet d'étude aux fins d'en faire le port de mer le plus important de la colonie d'alors? Qui eût pensé que Frontenac, notre Grand Frontenac en avait concédé de sa main au nom du Roy, la seigneurie au Sieur de Vitry? Qui de nous avait déjà entendu dire que cette Seigneurie se bornait autrefois à la rivière Mitis? Ceci vous surprend? Le livre de l'abbé Michaud vous expliquera pourquoi. Il vous intéressera aussi par la relation du procès retentissant dont cette borne fut jadis l'occasion entre les Seigneurs du Bic et de Rimouski. Il vous captivera par le récit de plusieurs autres faits et incidents

inconnus qui, maintenant qu'ils ont été tirés des cendres, deviennent des choses vibrantes de vie, inspirant à nous, enfants du Bas St-Laurent, un bel orgueil régional, qui trop souvent nous manque."

L'ouvrage de l'abbé Michaud fourmille de faits de cette nature. On lira encore, en autres choses, un précis historique très sûr, de l'origine du pilotage sur le Saint-Laurent dont la première station fut au Bic qui doit à cette circonstance d'avoir été colonisé; on a aussi l'occasion de lire un superbe récit du massacre des indiens micmacs à l'Ile-au-Massacre et plusieurs légendes et traditions tragiques ou merveilleuses, exploits de navigateurs, actes héroïques des premiers missionnaires, etc.

A l'occasion de quelques notes que nous avons écrites sur *l'Histoire de la Matapédia* également par M. l'abbé Michaud, nous exprimons le vœu de pouvoir lire sur chacun des comtés de notre province un volume historique écrit à la manière de l'abbé Michaud, sérieuse monographie, sans fiction, sans hypothèses ni suppositions, strictement historique, documentée à l'aide des archives des paroisses de chacune de ces régions et de la tradition orale puisée dans les vieilles familles. Tous ceux qui aiment notre histoire auront, sans doute, formulé avec nous ce vœu, que M. l'abbé Michaud nous fournit une deuxième occasion de refaire, son histoire du Bic et un livre dont il faut souhaiter la diffusion non seulement dans la région dont il raconte l'origine et les développements et où il devra trouver une place dans chaque foyer, mais dans toute la province car il apporte la connaissance d'une foule de faits généraux de l'histoire du Canada.

D. POTVIN.

"La Gaspésie au Soleil", par Antoine Bernard, C.S.V., diplômé d'histoire et de géographie de l'Université Catholique de Paris

Beau volume de luxe, 334 pages; dans toutes les librairies et chez les éditeurs, Maison des clercs de Saint-Viateur, 2061 rue Saint-Dominique, à Montréal.

Il est peu de pays, en Amérique française, dont l'attrait et le charme captivent autant l'esprit et le cœur que cette Gaspésie. Douce dans son climat, variée dans son décor et sa topographie, riche de multiples ressources naturelles, elle a retenu l'attention des voyageurs, dans tous les temps, depuis quatre siècles. Par le pittoresque de son accidentation et par son littoral fleuri de voiles multicolores, la Gaspésie ressemble à la Bretagne comme une sœur. Aussi, rien ne surprend le lecteur de notre histoire, lorsqu'aux premiers jours d'exploration il rencontre un Breton de Saint-Malo plantant la croix fleur-de-lisée dans les terres de la péninsule gaspésienne.

Le frère Antoine Bernard est l'un des fils les plus distingués de cette terre privilégiée. Et parcequ'il en est pétri, il lui voue un culte filial qui fait honneur à la petite patrie. Déjà dans ses "Coquillages" il nous l'avait chantée avec une onction telle que, l'ayant pourtant connue et aimée, nous l'avons chérie davantage après avoir lu "Marius".

Mais cette fois, ce ne sont plus seulement les impressions de l'artiste et du poète que nous offre le dernier livre, ce sont toute l'image, tous les trésors, toute l'histoire et toute la vie de cette terre et de ce peuple différents, que nous décrit "la Gaspésie au soleil". Cet ouvrage est l'un des mieux documentés et des plus substantiels qui aient été écrits sur notre histoire régionale. Avec les travaux d'Arthur Buies sur le Saguenay et sur l'Outaouais, de l'abbé Chs-Edouard Mailhiot sur les Bois-Francs, de l'abbé Joseph Michaud sur la Matapédia, l'étude que nous donne au-

jourd'hui le Frère Bernard sur la Gaspésie, est une pierre précieuse dans l'écrin richissime de notre grande histoire. Et nous éprouvons une joie reconnaissante à penser qu'à la fin celle-ci cessera tout-à-l'heure d'être trop ignorée.

Alphonse DESILETS.

LE LIVRE

Que de choses à dire du livre pour ceux qui l'aiment et savent en jouir!

Je me rappelle toujours une jeune fille qui, étant en promenade dans un endroit éloigné, écrivait à sa mère, à peu près en ces termes: "Quand je m'ennuie, je vais avec mon fidèle ami, bras dessus, bras dessous, au pied d'un grand arbre, à l'ombre duquel nous passons des heures délicieuses". Si bien que son amoureux de Montréal en avait perdu le sommeil et le repos. Cet ami c'était un livre!

Quoi de plus vrai. Le livre, c'est l'ami de tous les instants, de tous les goûts, de tous les tempéraments, c'est l'ami le plus fidèle, le plus délicat, le plus désintéressé. On a raison de dire que les personnes qui aiment à lire ne savent pas s'ennuyer. Je ne parle pas de celles qui ne lisent que pour découvrir l'intrigue et en courant celles-là ignorent les beautés du livre.—Mais de celles qui le savourent, je dirai, en s'arrêtant aux passages les plus exquis, pour en retirer tous les fruits instructifs, calmes et reconfortants.

Cependant le livre est comme les langues d'Esopo rien de meilleur et rien de pire. A chacune de savoir discerner et choisir.

PIERRE LAFORCE.

Les Lapons et les Norvégiens ont été les premiers à se servir du "sky". L'usage s'en est ensuite répandu dans tous les pays où les hivers sont accompagnés de fortes neiges.

* * *

Un homme a des idées, c'est déjà quelque chose, mais encore faut-il que le jugement les mette à leur place. A quoi sert à un général d'avoir cent mille hommes, s'il ne sait pas les faire manœuvrer.

MONSABRÉ.

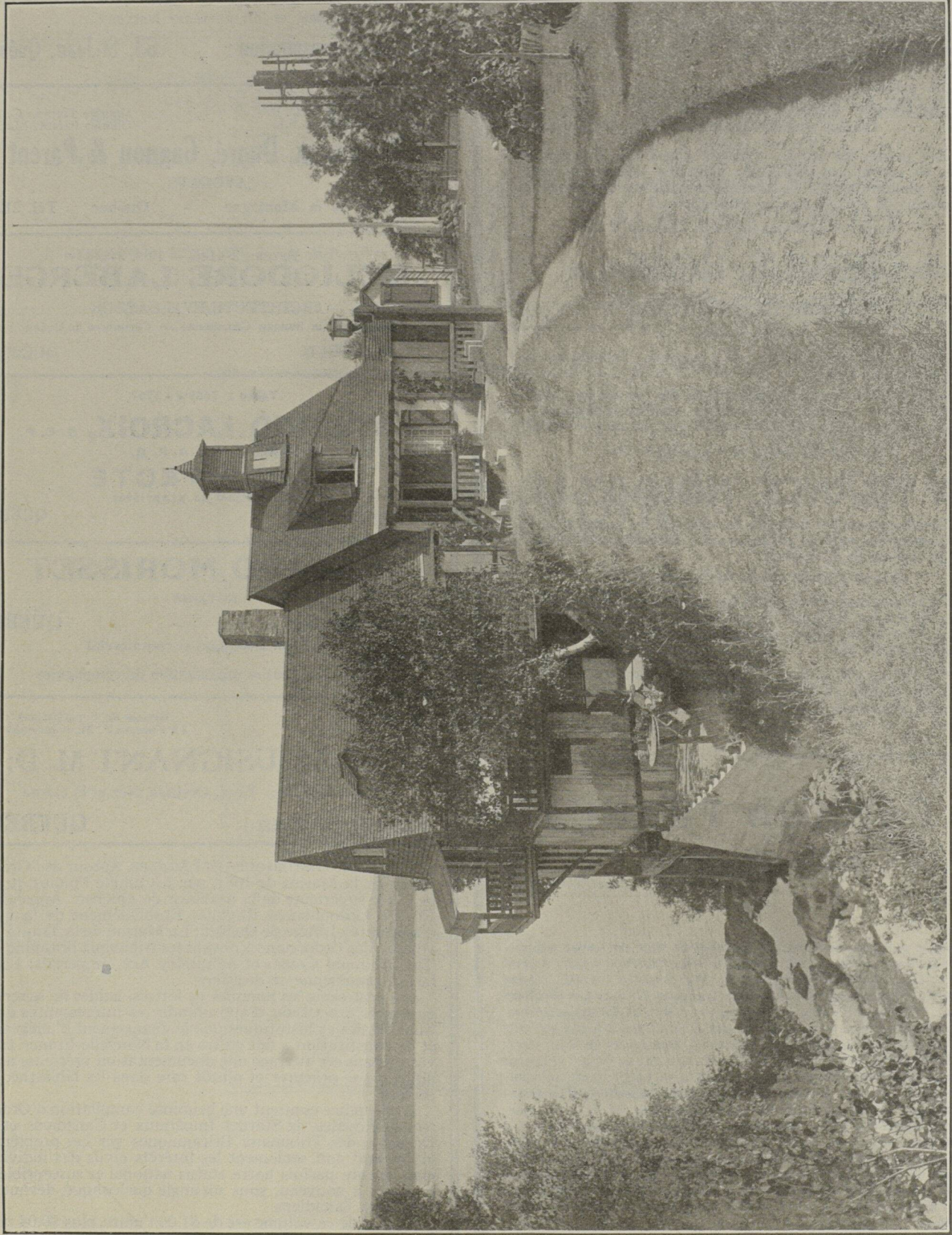
(Suite de la page 24)

peintures et dessins et auquel il avait consacré plusieurs livres. Car c'était aussi un écrivain éminent et sa récente et importante étude sur l'Académie de France à Rome est un monument qui restera.

Notre excellent confrère Roger Giron, de *l'Eclair*, ouvre une enquête qui doit désigner le *Patron des Journalistes*.

Roger Giron prend prétexte d'un article publié ces jours-ci dans *l'Eclair* où M. André Maurel propose le nom de Paul-Louis Courier. Mais peut-on considérer Courier comme un véritable journaliste? interroge notre confrère, et il demande aux journalistes de désigner leur patron.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette enquête. Pour nous, nous nous proposons de voter soit pour Victor Hugo, auteur de *Choses vues*, soit pour Maurice Barrès, auteur de *Leurs Figures*, soit encore pour Saint-Simon!



Le moulin de Vincennes, à Beaumont, transformé en une délicieuse villa de campagne, par son propriétaire, M. Lorenzo Auger, architecte, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres et où les membres de cette société iront faire une excursion à la fin de juin.

REVUE BLEUE

(Revue Politique et Littéraire)

fondée en 1863.

Directeur: Paul Gaultier.

La meilleure marché,

La plus intellectuelle,

La plus actuelle des grandes Revues françaises.

Elle publie des articles originaux signés des plus grands noms, des chroniques politiques, littéraires, artistiques, classiques, philosophiques, historiques, étrangères qui tiennent au courant de tout le monde contemporain.

Le prix de l'abonnement au Canada, \$4.00.

REVUE ROSE

(Revue Scientifique)

Fondée en 1863

Directeur: Charles Moureu, de l'Institut, Professeur au Collège de France.

Le seul périodique français présentant un tableau complet de sciences pures et de toutes les sciences appliquées.

Collaborateurs: Les notabilités scientifiques du monde entier.

Prix d'abonnement au Canada, \$4.00.

LA FRANCE NOUVELLE

Revue mensuelle, mettant ses lecteurs au courant de la vie économique agricole, industrielle, commerciale, financière et sociale de la France.

Le prix d'abonnement au Canada, \$2.50.

L'abonnement global de \$9.50, aux Revues Bleue, Scientifique et France Nouvelle, donne droit à être membre adhérent à l'Union Française, association nationale française et canadienne-française.

On s'abonne à toutes ces Revues en s'adressant au siège social, 286 Boulevard St-Germain, Paris, ou à Henri Charlotin, 80, rue Scott, Québec.

LE CANADA FRANÇAIS

Livraison de mai 1925

Qui sait ce que sont devenus **Les neveux de Mgr de Laval** premier évêque de Québec, neveux qui étudièrent au Séminaire de Québec? A cette question intéressante posée dernièrement, Mgr Amédée Gosselin répond avec autorité dans ce numéro du **Canada français**. Et puis **Les Souliers de Satin**... Lisez le joli **conte en vers** qu'y consacre M. Maurice Hébert écrivain et poète délicat, et vous verrez que ce n'est pas si banal que cela pourrait paraître. M. Léo Pelland, avocat au Barreau de Québec, secrétaire de la rédaction de la **Revue du Droit** nous dit ce qu'est vraiment **Le langage au Palais**. En cette année 1925, c'est le cinquantième anniversaire de la création du **Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique**. Sous la rubrique, **Un cinquantenaire** M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles catholiques, nous fait l'historique de cette si méritante institution. M. l'abbé Georges Robitaille termine sa si pénitente et opportune étude sur **L'Histoire de Garneau**. Enfin, cette livraison de mai contient une bibliographie abondante de livres presque tous canadiens. **Le Canada français** sans oublier qu'il est une revue catholique et d'intérêt général, s'intéresse tout particulièrement aux problèmes de chez nous. C'est pourquoi il mérite de plus en plus encouragement. Abonnement : \$3.00 par année. Casier postal, 218, Université Laval, Québec.

Docteur RAOUL BROCHU

Ex-élève des Hopitaux de Paris et de New-York

SPECIALITÉS : Maladies des Poumons, du Cœur, du Tube Digestif et du Système Nerveux

Bureau de consultation : 63, St-Jean, Québec

Arthur Fitzpatrick, C. R.
Onésime Gagnon, L.L.L.

Maurice Dupré, C. R.
Charles Parent, LL. B.

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent

AVOCATS

111, côte de la Montagne - Québec Tél. 212.

Tél. Bureau 2-4145 — Rés. 2-6233w

HELIODORE LABERGE

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Edifice de la Banque Canadienne de Commerce de Québec

17, D'AUTEUIL

QUÉBEC

Télép : 7469w - 5797

WILFRID LACROIX, D. E. P.

Membre A. A. P. Q.

ARCHITECTE

Evaluation de propriétés

132, Rue St-Pierre,

QUÉBEC

GERARD MORISSET

NOTAIRE

Edifice Lindsay

QUEBEC

Dessin artistique et commercial

Prêts d'argent et organisation de compagnies

Tél. 2-5776

Heures de Consultations
2 à 4 heures P. M. et sur entente

J.-A. TOUSIGNANT M. D.

SPÉCIALITÉS: Yeux, Oreilles, Nez et la Gorge

525 rue St-Jean

QUEBEC

GLANURES HISTORIQUES ET LÉGALES, Autour de l'Ordonnance de la Marine de 1681, par J.-Camille Pouliot, juge à la Cour supérieure de la province de Québec. Appendice: Edits et Ordonnances Royaux; Etablissement de la Cour d'amirauté; L'Acte de Québec; La Maison de la Trinité; La validité des Ordonnances devant les tribunaux britanniques; The Colonial Courts of Admiralty Act (Imperial); Législation canadienne et décisions.

Les praticiens, les hommes de lettres, avides de se renseigner avec exactitude, d'approfondir les intéressantes questions légales et historiques que le changement d'allégeance et de constitution a fait naître en la Nouvelle-France, trouveront dans cet ouvrage une documentation précieuse assez difficile à se procurer et plutôt rare dans les bibliothèques privées.

L'appendice contient une heureuse compilation d'Ordonnances Royales, de Statuts Impériaux et Canadiens et de Décisions des Tribunaux Britanniques sur ces problèmes, intéressant non seulement les intérêts civils des individus mais encore parfois notre status national et susceptible de se poser à nouveau, sous un angle quelconque, devant les tribunaux canadiens.

Le prix de ce volume est de \$1.00 l'unité, plus \$0.04 pour frais de port.

On peut se le procurer aux bibliothèques du Barreau, à Québec et à Montréal et chez les librairies qui vendent le livre canadien ou à l'hon. juge Camille Pouliot, Québec.

TUBERCULOSE

Aidez-nous à détruire ces foyers de maladie



Évitez les logis encombrés — les chambres noires, fermées, malsaines. Dormez les fenêtres ouvertes, Laissez pénétrer l'air pur et le soleil chez vous.



Soyez bien soigneux au sujet de vos dépendances. Plus il y aura de distance entre votre maison et votre fumier, moins vous aurez de malades et de MORTS chez vous!



Consultez votre médecin ou venez au dispensaire gratuit. Ne retardez pas dès que quelque chose vous inquiète. L'argent dépensé pour les soins et la propreté constitue votre meilleur placement.



Veillez à la pureté de votre eau potable. Que votre puits soit sur un terrain plus élevé que vos cabinets ou dépendances. Le couvercle doit bien fermer afin d'éviter que l'eau de surface y pénètre. Les eaux souterraines doivent s'écouler de votre puits au fumier et non le contraire.

POUR donner suite à cette campagne, pour rendre la santé contagieuse au lieu de la maladie, les 18 inspecteurs régionaux du service provincial d'hygiène ont fait 2,086 visites en 1922-23 dans diverses municipalités de notre province.

Ces inspecteurs sont des combattants dans la grande guerre livrée actuellement à la tuberculose et aux autres maladies qui nous ravissent nos enfants. Ils sont les agents de liaison entre les municipalités et le Service Provincial d'hygiène, les véritables champions de l'hygiène et de la santé, les éducateurs naturels dans l'enseignement de la prévention contre ces deux fléaux redoutables.

Chaque inspecteur est un médecin diplômé d'une compétence et d'une intégrité reconnue, porteur d'un diplôme spécial d'hygiéniste public et d'une lettre de créance du Service provincial d'hygiène.

Nous sollicitons pour ces inspecteurs de la part de tous les corps municipaux, des dirigeants de tous les établissements industriels ou éducationnels, des maîtres et des maîtresses d'écoles par toute la province, des hommes de profession, des femmes dévouées et des conducteurs de l'opinion, nous sollicitons un accueil courtois et l'appui entier auquel leurs nobles fonctions leur donnent droit de compter.

Quant aux infirmières visiteuses, qu'elles soient doublement bienvenues dans vos foyers. Vous constaterez vous aussi, qu'elles sont les messagères de la santé, de la vie et du bonheur.



Service Provincial d'Hygiène

Autorisé par le Secrétaire de la Province

QUÉBEC